

Le Moniteur Acadien

ORGANE DES POPULATIONS FRANÇAISES DES PROVINCES MARITIMES.

NOTRE RELIGION. NOTRE LANGUE ET NOS COUTUMES.

JOURNAL HEBDOMADAIRE]

Shédiac, N. B., Jeudi, 4 Avril 1907.

VOL. XL.—No. 4139

ADRESSES D'AFFAIRES

Dr J. A. LEGER
SHÉDIAC, N. B.

Bureau—Bâtisse de briques, Grand'Rue.
Résidence—A sa maison, porte voisine de la maison O. M. Melanson, Grand'Rue—où on le trouve la nuit.

Dr L. J. Belliveau
SHÉDIAC, N. B.

Bureau—Bâtisse de briques, Grand'Rue.
Résidence—A sa maison, porte voisine de la maison O. M. Melanson, Grand'Rue—où on le trouve la nuit.

Dr L. Eric Robidoux
MÉDECIN ET CHIRURGIEN

Bureau : Bloc Paturel : résidence au bas de la rue St-Joseph.
SHÉDIAC, N. B.

Dr E. T. Gaudet
MÉDECIN-CHIRURGIEN

ST-JOSEPH—MEMRAMOOC
Les maladies des yeux et des oreilles seront traitées comme supérieures.

Dr T. J. Bourque
MÉDECIN ET CHIRURGIEN

RICHIBOUCTOU, N. B.
Consultation à toute heure du jour et de la nuit.

Dr F. A. Richard
Grand du Collège de Médecine de l'Université McGill, Montréal.

Bureau—Bloc Enman, en face du B. de Poste.
Résidence—41 rue Steadman.
MONCTON, N. B.

W. A. Russell,
AVOCAT, AGENT D'ASSURANCE, COLLECTEUR, ETC., SHÉDIAC, N. B.

On collecte les comptes avec expédition et on rend toute instruction avec ponctualité.

J. H. McFadzen,
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC., SHÉDIAC, N. B.

Bureau : Deuxième étage du Bloc-Comeau, SHÉDIAC, N. B.

McInerney & Robidoux,
AVOCATS, SOLICITEURS, NOTAIRES PUBLICS, ETC., RICHIBOUCTOU, N. B.

Argent à prêter sur hypothèque.
M. V. MCINERNEY. FRÉD. J. ROBIDOUX.

McQuarrie & Arsenault,
VOCATS, NOTAIRES PUBLICS, ETC., Summerside, - - - I. P. E.

Argent à Prêter
NEIL MCQUARRIE | AUBIN E. ARSENAULT

George L. Harris
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC., SUMMERSIDE, BATHURST SUMNER, GRAND'RUE, MONCTON, N. B.

10 St-J. St.

Le Liniment de Minard guérit le rhume, etc.

La Banque de Montreal

Etablie en 1817

Capital, \$14,400,000 | Fonds de réserve, \$11,000,000

Bureau principal, Montréal—Succursale à Shédiac, N. B.,
Où l'on transige toute espèce d'affaires de banque.

DÉPARTEMENT DE BANQUE D'ÉPARGNES—Intérêt aux taux courants sur les dépôts de \$1.00 en montant.
Les affaires par la malle sont expédiées avec soin et promptitude.

E. G. COOMBS, Gérant, - Shédiac, N. B.

LEGISLATURE PROVINCIALE

Beau et solide discours de M. Fleming, critiquant l'exposé financier de M. Pugsley.

C'est le 23 mars que M. J. K. Fleming, député de Carleton, passait en revue, au point de vue oppositionniste, l'exposé financier de M. Pugsley, et en faisait ressortir, avec une grande clarté, les points sombres et les côtés faibles. Je serai modéré dans ma critique, a-t-il dit, et j'entends exposer les faits tels qu'ils sont, sans exagération, sans réticence. Les députés ont écouté avec plaisir le discours de M. Pugsley, car il est toujours intéressant, mais ils n'ont assurément pas manqué d'observer que l'hon. ministre cherchait plutôt à éblouir qu'à éclairer.

Comme l'an dernier, M. Fleming déclara que le rapport de l'auditeur de cet année est inexact et cache l'état véritable des finances provinciales. Aussi le secrétaire provincial intérimaire a-t-il évité autant que possible d'en parler. Il a préféré nous parler du passé et ressusciter des questions débattues il y a des années. Qui n'a pas déjà entendu maintes fois les phrases sonores de l'hon. monsieur au sujet de la sentence arbitrale des pêcheurs, et de la réclamation de l'extension-est et de l'augmentation des subsides? Il a pourtant passé par-dessus un de ses sujets les plus familiers, et c'est d'autant plus étrange que la question avait mis plusieurs milliers d'écus dans son gousset. C'est la cause de la représentation qu'il nous présentait jadis si claire, et ses arguments étaient si irréfutables. Et il l'a oubliée. Ah oui, ses arguments étaient si irréfutables quand il l'a présentée au conseil privé que ce savant corps, après en avoir entendu l'exposé, jugea séance tenante que la cause ne tenait pas debout. Le procureur-général a reçu \$5,000 pour son fiasco et fait un beau voyage de l'autre côté de l'océan.

M. Pugsley ayant sévèrement condamné dans son discours le gouvernement qui était au pouvoir en 1896, M. Fleming lui rappelle qu'il était alors partisan de ce gouvernement.

M. Fleming dit que le procureur général a fait de grands efforts pour montrer que le chef de l'opposition et ses partisans sont opposés au principe de l'augmentation des subsides. Il (Fleming) désire corriger cette fausse impression, ce faux avancé. Qu'on ouvre les débats de 1903 à la page 65 et on verra la position prise par M. Hazen et ses amis dans l'amendement proposé par M. Hazen à la résolution concernant les subsides, et dont voici le texte :

"Biffer tous les mots après résolu dans la résolution et les remplacer par les suivants : "Que cette chambre, en

face de l'augmentation rapide de la dette et des dépenses de la province, concourt dans l'opinion que les résolutions passées à la conférence tenue en décembre dernier dans la cité de Québec qu'une augmentation de subsides devrait être accordée à la province pour le maintien de son gouvernement et de sa législature, mais que cette chambre n'est pas convaincue que par la modification proposée des arrangements financiers telle qu'adoptée par la dite conférence, cette province recevra du gouvernement fédéral une augmentation de subsides proportionnée à l'augmentation que recevront les autres provinces."

Personne, dit M. Fleming, ne saurait se méprendre sur la signification de cet amendement ; nous voulions une augmentation de subsides, mais nous étions d'opinion que l'arrangement proposé n'était pas équitable envers la province du Nouveau Brunswick. Quelles sont les termes de l'augmentation des subsides? En tout, le gouvernement fédéral paiera aux différentes provinces une augmentation de \$2,372,000. Et pour payer cet somme le gouvernement d'Ontario taxera le peuple d'autant. La population du Canada est de 5,371,315, selon le recensement de 1901, que l'on a pris pour base de calcul. Dès lors chaque personne contribuera 44 1/2 cts pour former ce montant. Les 331,120 âmes du Nouveau Brunswick devront donc verser tous les ans dans la caisse fédérale \$146,244 46, et d'après les termes acceptés le procureur-général de la province retirera \$130,000 par année. Il n'est pas nécessaire d'avoir des capacités hors ligne pour faire un marché aussi maladroite.

M. Pugsley demande ici à M. Fleming où il a pris que le peuple du Nouveau Brunswick paiera \$146,000 au trésor provincial.

M. Fleming réplique que s'il est vrai, et il ne pense que l'hon. monsieur dément l'assertion, que le peuple du Nouveau Brunswick consume autant par tête que la moyenne des habitants du Canada, alors il faudra contribuer au trésor fédéral notre quote part de l'augmentation. Le procureur-général semble vouloir préconiser l'idée que l'argent nécessaire pour payer l'augmentation des subsides nous tombera des nues ou nous viendra d'une source étrangère. Il n'en est pas ainsi. Le revenu du Canada provient des taxes imposées sur le peuple du Canada, et le Nouveau Brunswick en paie sa bonne part. La division de l'augmentation de subsides n'est pas équitable envers le Nouveau-Brunswick, et l'opposition est prête à mettre la position qu'elle prend devant le peuple de la province et à passer par ce qu'il en dira.

Un étranger qui aurait entendu le long discours du procureur général se-

rait porté à croire que notre position financière est superbe. Si elle l'était, il n'y aurait pas tant de surdépenses (over drafts) sur lesquelles nous payons toutes sortes d'intérêts. Le procureur est éloquent, mais il n'est pas pratique. Un homme pratique, sans éloquence même, chercherait à balancer les livres tous les ans et à savoir où il en est, et s'il découvrait que ses dettes augmentent et qu'il a trop d'intérêts à payer, il trouverait un moyen d'y remédier.

Ci-suivent les chiffres de la dette provinciale :

Dettes brutes, 1906,	\$5,216,510.39
" " " 1905,	4,327,724.52
Augmentation,	\$888,785.87
Mais cela ne comprend pas les \$150,000 du chemin de fer International, qui doivent y être ajoutées.	
Dettes nettes, 1906,	\$3,310,340.86
" " " 1905,	3,493,118.72
Diminution apparente,	\$182,777.86

Le fait est, cependant, que la dette nette a augmenté de \$267,222.14. On a atteint ce résultat en mettant dans la colonne du passif les obligations garanties de la Cie de charbon et de chemin de fer du N. B., soit \$700,000, et dans la colonne de l'actif le chemin de fer de la même compagnie est entré comme valant \$1,150,000. Ce qui fait une différence de \$450,000 en faveur de l'actif. Cette différence convertit la diminution de \$182,777 en une augmentation de \$267,222 dans le chiffre de la dette nette.

Il est étonné de la position prise par le gouvernement. Il aurait tout aussi bien donné d'un trait de plume une plus grande valeur à ce chemin de fer et effacé ainsi tout vestige de passif sur le papier. Pas un teneur de livres n'aurait fait comme on l'a fait à ce sujet. Mais le gouvernement ne veut pas que le peuple sache la vérité et il a fabriqué des chiffres pour créer une fausse impression.

L'assertion la plus importante du procureur général, c'est que le chemin de fer Central va être absorbé par le Grand Tronc Pacifique. Il était presque certain que cela aura lieu, mais nous en avons eu assez de ces assurances non fondées, dans le passé. Il y en a tant qui ne se sont jamais réalisées qu'il faut en laisser de côté 95 sur 100.

M. Fleming fait l'historique du Central. Il y a des années le secrétaire provincial annonça que le gouvernement brûlait du désir de développer les gisements de charbon de Queens et Sunbury et il présenta à la chambre la proposition de donner au chemin une garantie pour \$250,000. Alors comme aujourd'hui l'opposition désirait agir de façon à contribuer au développement de la province. La condition de la garantie était qu'il ne sera rien payé tant que le chemin n'aurait pas été terminé jusqu'à Frédéricton. La première chose qui survint ensuite fut qu'on demanda l'autorisation de payer le chemin mille par mille à mesure qu'il serait construit : plus tard la condition fut modifiée de manière à payer les \$250,000 aussitôt qu'il serait fait un bout de chemin. Il fut alors établi que les actionnaires de la compagnie n'avaient pas payé un seul dollar de leurs poches, mais tout l'ouvrage fut fait avec les \$250,000 garantis, et le chemin de fer arrêta à 15 milles de Frédéricton. C'est quand la dernière

modification fut apportée aux conditions que le danger se présenta, et chose étrange, ce fut à cette époque-là que le procureur-général fit son entrée dans le gouvernement.

L'opposition critiqua les modifications et s'y opposa. Plus tard, on demanda \$200,000 à la législature pour acheter le vieux chemin de fer Central, et le procureur-général nous assura que le chemin et les mines seraient dans un état florissant. Le chemin fut terminé jusqu'à Min-to, avec des voies latérales jusqu'aux mines. La Compagnie n'avait pas mis un sou dans l'entreprise, et assurément elle pouvait alors exploiter l'entreprise avec profit si le quart des assurances du procureur-général étaient vraies. Mais en avril 1905 le procureur général arrivait en chambre avec un bill décrétant une garantie pour \$250,000, et la Compagnie céda le chemin. A l'époque de ce mouvement, il y eut un caucus ministériel, et les députés s'engagèrent à appuyer la proposition, sauf peut être le député de Charlotte (M. Hill).

Aujourd'hui le gouvernement évalue ce chemin à \$1,150,000. Le gouvernement fédéral a acheté le chemin de fer de Frédéricton à Loggieville, 120 milles, à \$6,500 le mille, et le procureur général évalue le Central, qui n'est pas comparable à cette voie ferrée, à \$20,000 le mille.

M. Fleming passe ensuite au rapport de l'auditeur et aux intérêts payés qui y sont inscrits à \$161,340.3. Mais ce chiffre ne représente pas tout. Les intérêts payés pour 1906 s'élevèrent à \$212,733.76. Le premier ministre actuel est entré dans le gouvernement vers 1900, et cette année nous avons payé des intérêts pour \$132,771.77, et aujourd'hui nous payons \$212,733.76—soit une augmentation de \$77,901.99 en six ans—ou plus de 50 pour cent. Et on ne peut pas dire que cette augmentation de montant des intérêts payés provient d'une diminution du revenu. Les hon. messieurs ont adopté de nouvelles méthodes pour lever des revenus, ils ont imposé toute sorte de nouvelles taxes si bien que le revenu qui était de \$758,998 en 1900, est aujourd'hui de \$887,206—soit une augmentation de \$128,208. Malgré cette augmentation de revenus l'administration, par ses gaspillages, est obligée d'emprunter de plus en plus, si bien que la province débourse 50 pour cent de plus pour les intérêts. Si le gouvernement actuel reste au pouvoir dans six ans nous aurons à payer en intérêts \$300,000 et plus, soit autant que tout le revenu territorial de l'année dernière.

M. Fleming censure ensuite la manière dont les comptes sont tenus et la manie des overdrafts pratiqués dans la plupart des départements. Le département des travaux publics a dépensé l'an dernier \$47,122.24 de plus qu'il n'y était autorisé. La banque de l'Amérique Britannique du Nord a fait des avances pour \$149,943.78. Et comme le rapport des travaux publics indique à la page 11, que la province a dépensé \$197,350, pour les travaux publics il semblerait que c'était tout de l'argent emprunté. Ils ont dépensé l'an dernier \$69,871.88 des deniers votés pour les grands chemins en 1907, et comme l'octroi n'est que de \$72,000, il va sans dire que le fonds est presque tout épuisé.

(Suite à la 8e page)

Scott's White Liniment.

La popularité du White Liniment est plus grande que jamais comme remède général pour foulures, brûlures, rhumatisme et tout mal des muscles ou joints causé par circulation de sang défectueuse.

Acadia Drug Co. 184 Grand'rue, Moncton.

College du Sacre-Coeur, Caraquet, N. B.

Ce college, ouvert en janvier 1899, est sous la direction des RR. PP. Eudistes. L'enseignement comprend deux sections: Le cours commercial et le cours classique.

ATELIER DE Marbre et Granit DE WESTMORLAND. T. F. SHERARD & SON. Moncton, N. B.

THE MUTUAL LIFE Assurance Company of Canada.

Table with financial data: assurance en force, actif, surplus étalon du gouvernement, revenu de l'intérêt, etc.

M. Sipprell, Ed. Girouard, Agent Général, ST-JEAN, Agent, MONCTON.

Hotel LeBlanc, Moncton, N. B.

Cet Hotel, situé tout près de la station, vient d'être remodelé et meublé à neuf, et offre au public voyageur tout le confort désirable.

Belle terre à vendre

Une belle terre de cent arpents, dont 12 à la charue et le reste en beau bois debout, avantageusement située à Alexaneria de Kent, sera vendue à prix raisonnable.

JUDE A. BOURGEOIS Alexandrina, Kent, N. B.

Le parlement du Transvaal vient de passer un projet de loi décrétant l'exclusion des Japonais et autres asiatiques, qui émigrent plus que jamais dans le sud africain.

Le correspondant d'une feuille allemande envoyé à Londres pour y étudier la vie de la haute société, écrit à son journal que la femme anglaise est un être sans cervelle et sans âme, que l'homme considère comme une poupée dont il s'amuse entre ses heures de travail.

LE MONITEUR ACADIEN

Organe des populations françaises des provinces maritimes. Paraît le jeudi de chaque semaine. Abonnement: 12 mois, \$1.00; 6 mois, 50c. Payable d'avance.

Annouces: Première insertion, 10c. par ligne. Pour chaque insertion subséquente, 5c. par ligne.

FERD. ROBIDOUX, Editeur-proprétaire, Shédiac, N.B.

LE MONITEUR ACADIEN

SHÉDIAC, 4 AVRIL 1907.

Il paraît maintenant certain que le général Botha, le premier ministre du Transvaal, assistera à la prochaine conférence coloniale.

La nomination de M. Drysdale, procureur général de la Nouvelle-Ecosse, au poste de juge de la Cour suprême de cette province, a entraîné un remaniement ministériel.

Les lecteurs du Moniteur apprendront comme nous avec un vif chagrin que la santé de Mgr Allard, Prélat Domestique du Vatican, est dans un état précaire.

Pour donner protection aux apaches de la rue, ceux qui président aux destinées de la France ont décrété l'abolition de la peine de mort.

Plusieurs, que cette "illusion libérale" avait séduit, constatent leur erreur, mais un peu tard.

Un journaliste le plus en vue du ministériel publiait, ces jours passés la réflexion ci après:

"Tout ce qu'on peut ajouter, c'est que l'instruction obligatoire n'a pas porté les fruits qu'on espérait. On nous avait promis que le jour où tout le monde saurait lire, les crimes disparaîtraient de la surface de la terre.

Encore une illusion qui s'en va. Pour moi, j'ai toujours eu comme une vague idée qu'on ne réforme pas les méchants en leur apprenant les propriétés du gaz, les règles des participes, et la situation exacte du tropique du Cancer."

Et cela est signé: Henri Maret. Voilà un aveu assez inespéré de la part d'un écrivain tel que M. Henri Maret. Il est des vérités qui crévent les yeux, même aux aveugles.

Puisse celle-ci rester gravée dans la mémoire de nos petits Langlois de partout.

Courrier de St-Hyacinthe.

L'Hon. M. Emmerson a remis son portefeuille

L'atmosphère politique, depuis quelques mois, est lourdement chargée de nuages menaçants.

Voilà un aveu que nous tenons à enregistrer pour éclairer les électeurs acadiens sur le beau tour joué qu'on leur a joué à toutes les élections provinciales depuis vingt ans et plus.

ministériels, l'hon. M. Emmerson s'est trouvé dans l'obligation de remettre son portefeuille à Sir Wilfred Laurier, qui a accepté sa résignation.

Le premier-ministre a annoncé la chose à la chambre à la séance de mardi, et l'hon. M. Emmerson, en protestant de son innocence, a déclaré qu'il avait institué des poursuites au criminel contre le Gleaner de Frédéricton, le Herald de Halifax, et le World de Toronto, qui ont publié les accusations contre l'ex-ministre.

NOUVELLES DE CARAQUET

COLLÈGE DU SACRÉ-CŒUR — Nous apprenons avec plaisir qu'à l'occasion des fêtes de Pâques, les élèves du Collège donneront une séance récréative et musicale.

Le programme musical sera comme de coutume particulièrement soigné. Nous savons trop dans quelle voie de progrès est engagée la jeune et vaillante fanfare du collège, sous l'habile direction du Révérend Père Colard, pour n'être convaincus qu'elle nous ménage encore de nouvelles surprises.

Aveu tardif mais bon à recueillir.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le paragraphe suivant que nous traduisons de la colonne de rédaction du New Freeman de Saint-Jean, numéro du 23 mars, 2e colonne de la 4e-page:

"Les journaux du Canada sont remplis d'éloges à l'adresse du Dr A. A. Stockton, mort la semaine dernière à Ottawa. La meilleure appréciation du défunt est peut-être celle contenue dans ces quelques lignes du Chatham World: "Le Dr A. A. Stockton, M. P. pour Saint-Jean, est décédé vendredi à Ottawa à l'âge de 65 ans. C'était l'un des meilleurs hommes du monde politique "canadien—un avocat probe et un homme instruit."

"Il y a vingt ans le Dr Stockton était l'un des plus brillants tribuns du Canada, et son expérience, dans la législature et au parlement, presque sans interruption depuis lors, en avait fait un parlementaire ayant peu d'égaux. Il a toujours travaillé pour relever le niveau de l'humanité, et si parfois on pouvait ne pas partager sa manière de voir, nul qui connaissait l'homme ne pouvait douter de sa sincérité.

Le directeur général des postes du Canada, l'hon. M. Lemieux, et deux ou trois de ses députés sont allés à Washington pour conférer avec le gouvernement américain au sujet des conventions postales entre les deux pays.

Le gouvernement anglais doit présenter un projet de loi pour abolir l'emprisonnement pour dette en Angleterre.

CHRONIQUE DE WALTHAM, MASS.

Malgré le rude hiver que nous avons eu, les chaleurs du printemps se font déjà sentir et depuis quelques jours nous jouissons d'une température tout à fait agréable.

En ce temps-là, M. R. J. Ritchie, Irlandais catholique, représentait Saint-Jean à la chambre du Nouveau-Brunswick et faisait aussi partie du cabinet, si notre mémoire nous sert fidèlement.

Le Dr A. A. Stockton était député et partisan du gouvernement-Blair. Sa nature droite se révolta à l'idée de ce jeu et il protesta énergiquement contre la destitution du fonctionnaire qui remplissait sa charge à la satisfaction générale.

Et cet aveu est solennellement confirmé par l'universel concert d'éloges et de regrets sincères et émus exprimés sur la tombe par les chefs des deux partis à Ottawa et à Frédéricton.

On a attendu un peu tard pour rendre justice et faire réparation d'honneur; mais enfin, c'est fait, et comme ce témoignage doit nécessairement, même à cette heure, intéresser bon nombre de nos lecteurs, nous tenons à le recueillir pour l'édification du public.

Le gouvernement anglais doit présenter un projet de loi pour abolir l'emprisonnement pour dette en Angleterre.

Malgré le rude hiver que nous avons eu, les chaleurs du printemps se font déjà sentir et depuis quelques jours nous jouissons d'une température tout à fait agréable.

Joseph. Le Révd Père Simard, demeurant à Montréal, P. Q., était le prédicateur et était assisté dans l'audition des confessions par le Révd Père Arcand, D. D., professeur au collège de Trois-Rivières, P. Q., et de M. le curé Grenier.

Toute notre population française a assisté assidûment aux exercices, et les résultats obtenus sont des plus heureux.

On annonce le prochain mariage de M. Edmond F. Cormier à Mlle Alice Doiron. Tous deux sont très populaires parmi la jeunesse de cette ville, et leurs nombreux amis ont accueilli cette nouvelle avec plaisir.

M. Urbain Arsenaux, marchand de New Bedford, Mass., était de passage ici ces jours derniers et a rendu visite à ses amis, qui étaient heureux de le revoir, aussi bien portant, après la cruelle maladie qu'il a essuyée l'hiver dernier et qui a failli le conduire au tombeau.

Nos félicitations à M. et Mme George Henri à l'occasion de l'arrivée d'une sixième fille dans leur famille.

Nous avons appris avec un extrême chagrin les horribles dégâts qu'a causés la tempête du 20 mars au Nouveau-Brunswick, et nous offrons, par l'entremise du Moniteur, nos sympathies sincères aux braves compatriotes qui ont été aussi éprouvés.

Echos de l'île du Prince Edouard

Les restes de quatre insulaires morts à l'étranger sont arrivés la semaine dernière par le vapeur traversier.

Les différents produits se vendent aux prix suivants: Avoine noire 42 cts, avoine blanche 43 cts, beurre 18 à 20 cts, patates 40 cts, foin pressé \$10, porc 8 1/2 cts.

La législature a modifié la loi des chemins. Les principaux changements sont que chaque inspecteur recevra \$30 par an de chaque township dans sa division, et que tout faiseur de chemins devra fournir un cautionnement de \$200 pour l'accomplissement de ses devoirs.

Une exposition de grains de semences a eu lieu à Summerside mercredi de la semaine dernière. Très intéressante, elle fut visitée par un fort grand nombre. On dit que c'est la meilleure exposition de ce genre qu'on ait encore vue dans les provinces maritimes.

M. Stanley Perry, fils de M. et Mme Frank Perry, de l'hôtel Queen, Summerside, est entré le 1er avril à la succursale de la Banque du Nouveau-Brunswick, après avoir passé avec honneur les examens obligatoires.

Quand une seule transaction comprenant la vente de trente quatre acres de terre à peine peut rapporter 22 mille piastres de profits à un entrepreneur, il n'est pas étonnant que la dépense annuelle du pays augmente par millions!

Vertical text on the right edge of the page, partially cut off.

L'incident Fowler

Une sensation profonde a été provoquée à la chambre des communes par M. H. Bourassa, sur l'incident Fowler-Ross.

Nos lecteurs se rappellent que, piqué au vif par une attaque de M. Ross, M. Ross, M. Fowler se leva pour déclarer que si on voulait lui faire la guerre, il tenait des accusations de la plus haute gravité contre des députés du parti au pouvoir et même des ministres, comme promis dans des affaires d'orgie, de femmes et de boodlage.

C'est sur ces déclarations absolument injurieuses pour la députation et pour le pays—si elles restent sans preuves—et compromettantes au premier degré pour une couple de ministres que l'on nomme tout haut, que M. Bourassa, tous jours foudroyé de ses devoirs de député, a fait une motion d'enquête.

Or, demander une enquête sur de tels actes, c'est s'attirer—le courageux député de Labelle l'ignorait moins que tout autre—des haines profondes dans les rangs de son parti.

Ces malveillantes attitudes n'ont pas manqué de se manifester.

Et M. Bourassa, mis en voix par des ricanements où la vengeance perçait, en profita pour flageller à grands coups de fouet les salimbanques de la politique.

Malgré le renfort de MM. Borden, Sproule et autres, sa motion fut repoussée, l'opposition votant en masse avec lui.

La morale de tout ceci peut se résumer au dilemme ci après : ou les accusations lancées par M. Fowler sont fondées ; alors, il importe, pour l'honneur de la chambre de faire rejeter au moyen d'une enquête les responsabilités de leurs méfaits sur ceux qu'il appartient ; ou les accusations sont calomnieuses ; alors il faut obliger M. Fowler d'en faire la preuve, et, au cas contraire, le traiter suivant ses œuvres.

Le vote donné par la chambre ne tend donc, en repoussant la motion Bourassa, qu'à maintenir toute la portée des graves accusations de boodlage et d'immoralité proférée lancées par M. Fowler à la face du cabinet.

Courrier de St-Hyacinthe.

PROPOS AGRICOLES

"GOVERNMENT STANDARD SEEDS."

UN TERME IMAGINÉ PAR LES MARCHANDS DE GRAINS

Les acheteurs de graines de trèfle rouge, d'alsike et de mil qui désirent se procurer un article de première qualité doivent voir à ce que ces graines soient représentées comme telles par une personne ou une maison de confiance, en étant marquées "No. 1," "Prime," "Fancy," "XXX," ou en portant toute autre désignation pour laquelle l'article 4 de l'Acte relatif aux graines fixe un degré de qualité.

Le terme "Government Standard" imaginé par les marchands de grains, peut induire en erreur s'il n'est pas clairement compris. L'article 6 de l'Acte fixe un degré de qualité relativement aux graines de mauvaises herbes, au dessous duquel les graines de trèfle rouge, d'alsike et de mil ne peuvent être vendues pour servir à l'ensemencement, ni par les cultivateurs ni par les marchands. Ce degré de qualité tolère la présence des graines des mauvaises herbes mentionnées dans l'Acte, dans les proportions suivantes:—90 dans une once de trèfle rouge, 200 dans une once de trèfle alsike, 400 dans une once de mil. C'est aux graines supérieures à ce degré minimum, mais qui ne sont pas toutefois suffisamment propres pour être de première qualité, que s'est appliqué l'année dernière le terme "Government Standard."

Certains marchands ont annoncé des graines portant le sceau du gouvernement (Government seal). Le gouvernement n'appose pas de sceau sur les graines offertes en vente. Quelques maisons de confiance vendent des graines d'herbes et de trèfles contenues dans des enveloppes ou des sacs portant leur sceau et elles n'ont pas été rompues tant que le sceau n'a pas été rompu. Pour se soustraire aux provisions de l'article 3 de l'Acte qui s'applique spé-

cialement aux graines de céréales, telles que avoine, blé et orge, certains marchands offrent ces graines comme grain à moudre ou à fourrager. Si elles sont offertes pour les fins de l'ensemencement, ces marchands doivent expliquer clairement à l'acheteur qu'elles contiennent, si c'est le cas, des graines de folle avoine, de moutarde des champs, de nielle ou d'autres herbes nuisibles. Le but de l'Acte est d'aider aux cultivateurs à se protéger eux-mêmes contre ces mauvaises herbes. Il leur donne les moyens de faire leurs achats de graines de façon intelligente. Les cultivateurs qui intentionnellement achètent du grain à fourrager pour s'en servir comme semence ne peuvent guère compter sur des lois qui les protègent contre les pertes causées par les mauvaises herbes.

C. H. CLARK, Commissaire des semences et Analyste officiel.

Revision des lois municipales, Gloucester.

Les lois municipales du comté de Gloucester ont été refondues, ou révisées. Ce travail a été fait par M. l'avocat Jas. P. Byrne, de Bathurst, qui a reçu la somme de \$175 00 pour ses services.

PROMOTION BIEN MÉRITÉE.—Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriote, employé depuis 18 ans aux bureaux centraux de l'Intercolonial, M. Bliss A. Bourgeois, vient de recevoir des autorités de ce département, la récompense de ses durs labeurs en lui donnant un poste honorable et lucratif. Il vient donc d'être nommé clerc en chef, ou contrôleur dans le bureau du Trésorier, M. Shannon. M. Bourgeois aura sous sa direction plusieurs sous-officiers de ce département.

M. Bourgeois reçoit cette promotion sur ses propres mérites, sans influence politique. L'assiduité au poste confié et la bonne conduite comptent pour quelque chose dans la promotion d'un jeune homme aux charges responsables. Il s'est toujours montré zélé à la cause acadienne, fut l'organisateur de la succursale La Tour, No. 14 de l'Assomption en cette ville dont il fut le président depuis mai 1905 jusqu'au mois de janvier dernier, alors qu'il fut remplacé par M. Eusèbe Comeau.—L'Evangeline.

M. et Mme M. Melanson sont descendus à St-Jean lundi.

Les écoliers sont repartis lundi pour le Collège St-Joseph, à l'exception de deux ou trois retenus par la maladie.

M. l'encanteur J. H. Hébert nous honorerait d'une visite mardi en rapport avec les annonces d'encaissement qu'on trouvera dans une autre colonne.

MARIAGE FASHIONABLE A MONCTON.—L'église Saint Bernard était, lundi midi, le centre d'attraction de la société de Moncton à l'occasion d'un mariage fashionable. M. Algonon E. McSweeney, fils de l'hon. sénateur McSweeney et gérant du magasin de la Cie Peter McSweeney, conduisait à l'autel Mlle Céleste E. Burrill, fille de M. Israël Burrill, paie-maitre du chemin de fer Intercolonial. L'église, décorée de fleurs naturelles avec un goût artistique, était remplie de parents et d'amis des parties contractantes. La cérémonie fut célébrée par le Révd Père Ant. LeBlanc, assisté de M. l'abbé F. X. Cormier. La mariée était ravissante dans sa toilette de mariée.

Après une réception à la résidence de M. Burrill, rue Botsford, et le dîner de noces, les nouveaux époux s'embarquaient pour un voyage de nocce prolongé en Floride, en Georgie, à Washington, à Savannah et plusieurs autres centres américains. Les nouveaux époux ont reçu un grand nombre de riches cadeaux.

Pourquoi laisser tousser les enfants quand une bouteille d'Emulsion d'Huile de Foie de Morue peut guérir cette toux. 50 cts. Chez LEGER, Pharmacien.

Mgr Enard, archevêque d'Auch, est décédé en France dans la première quinzaine de mars. C'était l'un des prélats les plus distingués du pays. Ancien évêque de Cahors, il avait été l'an dernier, pourvu à l'archevêché d'Auch.

Pourquoi ne parlez-vous pas le français ? dans votre famille ? à vos compatriotes français ?

Le sang français ne coule-t-il pas dans vos veines ?

De qui descendez-vous ? de ces braves Acadiens, qui ont lu si longtemps pour la conservation de leur langue ?

Ne connaissez-vous donc pas votre histoire ?

Auriez-vous, par hasard, honte et de votre langue et de votre sang ?

Avez-vous rêvé que nous étions la race inférieure ?

De deux hommes, soit dans les professions, le commerce ou les industries, à toute chose égale, pourquoi préférez-vous l'autre, à votre compatriote français ?

Où est la supériorité des autres nationalités ? Est-ce que le français catholique est moins habile ? Et pourquoi serait-il moins consciencieux ? Le français qui avec sa langue possède également l'anglais, n'a-t-il pas des avantages plus grands que l'anglais qui ne parle que sa langue maternelle ?

Est-ce que la langue, tout en étant la gardienne des traditions, n'est pas la plus sûre gardienne de la foi ?

Piquons nous d'honneur nationale !

Parlons notre belle langue française avec fierté ! Voyons à ce que nos enfants apprennent le français à l'école, là où cela est possible ! N'ayons pas peur de réclamer nos droits, dans les districts d'école où nous sommes en majorité !

L'Ami.

EN FRANCE

Les dépêches de France semblent bien indiquer que le gouvernement a infligé aux marins de l'Éna des punitions dépourvues de tout caractère religieux et que, fidèle à son programme de déchristianisation, il a écarté du corps des victimes la bénédiction du prêtre ; il est en tout cas certain qu'il n'y avait pas de prêtre à bord et que l'entrée de l'hôpital a été interdite non seulement aux anciens amoniers, mais encore aux prêtres de Toulon qui avaient immédiatement offert leurs services. On leur a dit : Si les malades réclament votre ministère, nous vous appellerons ! Qui ne voit l'atroce cruauté de cette attitude ? Les malades, c'étaient des paquets de chair sanglante, à peine capables de manifester un désir, qu'on jetait au milieu d'infirmeries sceptiques, hors de la vue du prêtre et dans une salle dépourvue de tout emblème religieux, dont l'entrée est même interdite aux sœurs de charité.

Comment veut-on que, dans de pareilles conditions, ces malheureux qui presque tous étaient catholiques de naissance, dont beaucoup étaient restés croyants, aient pu réclamer le secours du prêtre dont ils ignoraient même la présence dans le voisinage ? Il aurait fallu une force de volonté, une liberté d'esprit qui manquaient fatalement à la plupart de ces hommes brûlés ou déchiquetés par l'explosion.

Et de quel droit refuser à ces mourants la dernière consolation que souhaitait peut-être leur âme défaillante ? de quel droit leur refuser la présence du prêtre qui aurait pu leur donner une suprême absolution ou éveiller dans leur cœur le souvenir des premières croyances ? de quel droit refuser aux mères, aux sœurs, aux fiancées la consolation de penser que leur frère ou leur fils s'en était au moins allé en chrétien, comme ses pères ?

Si les hommes qui gouvernent la France étaient de véritables sceptiques, ils auraient ouvert toutes grandes les portes de l'hôpital à tous ceux dont la présence ou la parole pouvait colorer d'un dernier rayon d'espérance l'agonie des marins ; mais ce ne sont même point des sceptiques, ce sont des sectaires et l'incident de Toulon en apporte, après tant d'autres, la preuve tragique.

La Vérité.

Ce que la Franc-Maçonnerie a fait de la France

Quel est le service public, quel est le milieu social qui ne se trouve pas maintenant en proie à une fièvre de désorganisation ? Du haut en bas, tout se décompose.

Le Gros Magasin de La Cie Peter McSweeney.

Le principal magasin de Moncton regorge, dans tous ses départements, de superbes assortiments de marchandises du printemps, dont la qualité et le prix sont toute une révélation pour les acheteurs qui s'y pressent. Nos Etoffes à Robes, nos Soieries, nos Tissus lavables sont exposés en pleine lumière au premier. Venez les y voir

Nouveaux tweeds à robes, draps à costume, nos soies de toute couleur et de tout prix sont les dernières nouveautés.

Notre département de tissus lavables, blancs et de couleur, nos toiles et nos cotons font l'admiration universelle.

Nos Hards du printemps pour hommes et petits garçons sont de la plus fine dernière mode, les matériaux et la façon sont de la première classe. Nul ne saurait l'égal.

Et notre assortiment de Chemises est le plus grand qui se soit vu à Moncton.

En fait de faïence et de verrerie nous avons quelque chose d'imbattable.

Corsets D. & A., Bas pour le printemps, collets de dentelle, etc., poignets, Dentelles, Insertions, Hamburgs.

Nous avons une grande variété de RIDEAUX DE DENTELLE, à patrons tout nouveaux, TAPIS, tapis ciré, nattes, couvre-pieds, mousellines, etc.

Nous invitons spécialement les Dames à venir voir notre gros lot de hardes confectionnées, qui se recommandent à leur choix, par leur durabilité aussi bien que par leur élégance.

Cie Peter McSweeney, Limitee. - - - Moncton

Pompes Funèbres.

James Muiridge, Shédiac, N. B. ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES.

'honneur d'annoncer qu'il met à la disposition un joli corbillard, traîné par deux chevaux, ainsi qu'une grande variété de bières, cerceaux, etc., de toute dimension et de tout modèle. Joli Cercueil imitation de bois de rose, bien verni, pour \$12. Aussi toutes espèces de montures, garnitures et de cercueils au plus bas prix. On peut rendre aux chars avec le corbillard en tout temps. PRIX MODÉRÉS. agnovoz ac

PACIFIQUE LE CANADIEN

L'Express de l'Ouest part tous les jours de Montréal à 9h. 40m. matin. Wagons de 1re et 2e classe et Dortoirs-palais jusqu'à Calgary. Dortoirs-touristes les Dimanches, Lundi et Jeudi de Montréal à Calgary. L'Express Pacifique part tous les jours de Montréal à 9h. 40m. soir. Wagons de 1re et 2e classe et Dortoirs-palais jusqu'à Vancouver. Dortoirs-touristes les Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi, de Montréal à Vancouver. Ces trains atteignent tous les points du Nord-Ouest Canadien et de la Colombie Anglaise. Jusqu'à nouvel ordre le service des Chars-salon sera continué sur les trains du jour entre St Jean et Boston.

W. B. HOWARD, D. P. A. ag., C. P. R., St-Jean, N. B.

A Vendre

Une belle ferme de cents arpents de terre avec bâtisses, etc. S'adresser à Wm. G. AVARD, Great Shemogue, 13 mars 1907-1m.

Armée, finances, justice, enseignement, bienfaisance, morale, sécurité matérielle, toutes les forces sont atteintes, toutes les ressources fléchissent. Il n'y a plus de vigueur, d'activité et d'esprit de suite que dans la passion destructive.

C'est ainsi depuis bon nombre d'années. Ce sera ainsi longtemps encore peut-être, jusqu'à ce que l'effondrement de tous les appuis produise une énorme secousse et jusqu'à ce que le sens commun se réveille au sein de l'épouvante.

L'armée est envahie par un instinct de délation et de vil assujettissement. Il n'y a plus un endroit où quelque groupe antimilitariste ne s'occupe de propager l'indiscipline, de débaucher les soldats et d'assujettir les chefs à l'autorité maçonnique.

Ces jours derniers, la Croix du Nord exposait les menées d'un haut dignitaire maçonnique civil qui commande tout un régiment. Là ou ailleurs, c'est un receveur municipal ou quelque autre fonctionnaire ou un délégué de la Loge ou un simple agent électoral qui surveille les officiers et qui règle leur avancement.

Le commandant du 18e corps, le général Oudard, se voit obligé de féliciter publiquement le système de la lettre (Suite à la 6e page)

Aux Abonnées du Moniteur

Nous prenons encore la liberté d'inviter nos abonnés à solder leurs redevances envers le Moniteur sous le plus bref délai. Nous avons un besoin immédiat de tout ce qui nous est dû. Estropié depuis deux mois et incapable de vaquer à nos occupations ordinaires d'ici à quelques mois encore, nos amis comprendront aisément la nécessité de nous venir en aide en nous adressant sans retard le montant de leur petite redevance. Cet appel s'adresse à tous et à chacun.

FERD. ROBIDOUX.



F. L. Thibodeau, Voiturier, SHEDIAC, N. B.

Manufacture voitures couvertes à un siège, voitures à deux sièges pour familles, voitures de travail. Peinture de première qualité ; on n'emploie que les meilleurs matériaux de vernis anglais. Ferrage exécuté par un forgeron d'expérience. On exécute toute sorte de réparages avec promptitude. Ayant plus de vingt-cinq ans d'expérience aux États-Unis et en cette province, je crois pouvoir donner les plus sûres garanties de satisfaction à ceux qui m'honoreraient de leur patronage.—On prend en échange les produits de la ferme.

Havill's Lung Healer

(Remède Havill pour les Pouxons) Le Grand Remède pour la Guérison des Pouxons. En vente chez P. R. GOGAIN, à Cocagne, chez E. J. SMITH et O. POIRRIER, à Shédiac 23 sept. 1903. 1a.

Vente à sacrifice !

Pour faire place aux Modes d'Automne et d'hiver, qui nous arriveront dans quelques semaines, nous vendons maintenant A MOITIE PRIX et même au-dessous, tous nos

Chapeaux et Coiffures d'été

ainsi que, Modes et Nouveautés, Totes et Articles de toilette.

Notre assortiment considérable et ayant pour habitude de ne jamais offrir à nos clientes des chapeaux et des objets de toilette démodés, hors de date, nous voulons nous en débarrasser à tout prix pendant qu'ils sont encore de mise et en pleine floraison dans le monde fashionable.

C'est donc une chance exceptionnelle pour les Dames

de se procurer une nouvelle toilette de première classe à UN PRIX INSIGNIFIANT. Profitez-en hâtez-vous de venir chez

Chez Madame Doiron Bloc Comeau, Shédiac.

LEGER'S COMPOUND EXTRACT OF WILD STAMBERY guérit promptement les indigestions appelées "maladie d'estomac", qui causent tant de détresse durant les chaleurs d'été. Prix 25 cts la bouteille chez L. LÉGER, Pharmacien, Shédiac.

Le Liniment de Minard guérit le mal de pis des vaches.

Un mot, S'il vous plait.

L'homme bien informé vient chercher ses provisions d'hiver chez

O. M. Melanson & Cie.

Il y vient avec l'assurance, bien fondée, d'acheter ce qu'il y a de mieux pour son argent. Et personne n'est jamais désappointé.

Toutes nos marchandises sont choisies et achetées avec le plus grand soin et avec jugement.

Au sujet des

Hardes

pour cette saison, nos modes sont non-seulement en avant de tout ce qu'on peut trouver en ville, mais les gens savent que notre

Departement de Hardes

se recommande également à ceux qui n'ont pas beaucoup d'argent comme à ceux qui ont le gousset bien rempli.

Le prix de nos Habillements varie de \$6 à \$16, et celui de nos Capots de \$5 à \$15

Nous avons aussi de superbes

CASQUES

coiffant toutes les têtes et à la portée de toutes les bourses.

Notre Assortiment d'

Etoffes a Robes

est meilleur que jamais.

Quand vous venez à Shédiac, n'oubliez pas d'entrer chez

O. M. Melanson & Cie

Vous vous en retournerez contents et satisfaits.

FEUILLETON

10

La Fiancée d'outre-tombe

Suite

—Ma chère Ameline, répondit galement le comte Arthur, je suis prêt à me lier par serment, sans même savoir à quoi je m'engage. Libre donc à vous de m'en faire connaître la teneur que plus tard.

La jeune fille releva fièrement la tête et regarda son parent bien en face.

—Je n'entends point vous prendre par trahison, monsieur, ni vous obliger à votre insu. Je tiens à ce que vous sachiez toute l'étendue de vos obligations. O, voici ce que j'entends de vous: j'ai fait vœu de ne vous appartenir en tant qu'épouse qu'après avoir donné à Dieu tout le premier mois qui suivra notre union. Il y a, à Sainte-Anne, près d'Auray, un asile pieux ouvert à ses sortes de retraites temporaires. Vous voudrez bien m'y conduire auprès des filles de Dieu, qui m'y gardent une place, afin que j'accomplisse en ce lieu toutes mes dévotions, car je dois vous prévenir que je suis scrupuleuse et qu'à mes yeux la parole donnée à Dieu est tout aussi respectable que celle que l'on donne aux hommes. Ma piété doit vous plaire, car elle est le plus sûr garant de ma fidélité conjugale. Etes-vous prêt, monsieur, à prendre envers moi cet engagement d'honneur?

Arthur de Kergroaz s'inclina avec une déférence souriante.

—Madame, bien que votre vœu retardé l'heure désirée qui doit ébranler les miens, j'aurais mauvaise grâce à mettre obstacle à son accomplissement; faites donc à votre guise. Je vous conduirai au pieux asile de Sainte-Anne d'Auray, et vous attendrez tout le temps qu'il vous plaira de consacrer au service de Dieu. Par exemple, je ne saurais m'engager à l'employer aussi pieusement que vous. Vous me pardonnez cette faiblesse, qui tient à la différence de nos éducations. Nul doute qu'à votre contact journalier et à la faveur de vos conseils comme de vos prières, je ne parviens moi-même à une édifiante conversion.

Il persiflait. Ameline fut désagréablement impressionnée, et ses craintes vagues s'en accrurent.

Elle dissimula néanmoins cette impression et fit préparer la grande berline de voyage, dans laquelle elle eut l'imprudence de placer, avec le linge et les toilettes nécessaires à son séjour, au couvent, une somme fort importante en numéraire, quatre-vingt mille francs environ, appât trop tentant et surtout de trop facile aspect pour les cupidités toujours en éveil.

Le départ eut lieu le 13 décembre au soir, et cette date parut de mauvais augure.

On avait essayé d'ajourner ce voyage au lendemain. Mais le comte Arthur, peu superstitieux de sa nature, avait si bien raillé les croyances timorées des serviteurs de la comtesse, qu'il leur avait fait honte de leurs folles terreurs.

La route choisie avait été la plus courte, mais non la meilleure. Au lieu de prendre par Carhaix, l'équipage des deux époux avait suivi le chemin sauvage et mal famé qui traversait les forêts autour du Huelgoat. M. de Kergroaz, désormais le maître, avait, sous prétexte d'économies, congédié tout le personnel des serviteurs de la comtesse.

Et ceux-ci n'avaient pas encore fait dix lieues sur la voie du retour, qu'une terrible nouvelle leur était parvenue.

Un accident effroyable était survenu. En passant près du gouffre du Huelgoat, la plus grande des deux berlines, celle qui contenait les deux nouveaux mariés, avait versé. La comtesse avait été blessée. Son mari avait doublé les étapes pour la porter au couvent de Sainte-Anne, où elle n'était arrivée que pour y mourir.

Tout aussitôt le chapelain du manoir et les deux frères Prigent avaient pris les meilleurs chevaux, afin d'aller porter leurs soins à la jeune châtelaine mourante. Mais il y avait trois jours de bonne course du pied du Méné-Hom au sanctuaire révérend. Lorsque les trois fidèles étaient arrivés, ils n'avaient trouvé que le comte tout en larmes sur la bière qu'on venait de clouer. Et comme ils réclamaient le corps pour le placer dans la sépulture des aïeux, la supérieure du couvent avait exhibé une sorte de testament, d'une écriture tremblante et bistrée:

—Puisque je n'ai pu remplir mon

vœu, disait cette écriture, je désire que ma dépouille repose à perpétuité dans les caveaux de Pésile, sous la garde de Dieu et la tutelle de notre mère sainte Anne.

Cette déclaration n'était pas signée, ce qui s'expliquait, disaient les bonnes religieuses, par le dérangement mental de la mourante. Le comte Arthur confirmait leurs dires, et, pour bien en établir la véracité, il avait remis au couvent une somme de dix mille livres pour l'entretien de sa tombe et la fondation de cent messes à perpétuité pour le repos de son âme.

En agissant de la sorte, il n'avait fait, disait-il, que se conformer au désir suprême de la jeune morte.

Tout cela parut bien hâtif, bien peu vraisemblable aux trois voyageurs. Leurs soupçons s'éveillèrent.

Mais ils comprirent qu'une terrible partie était engagée, dans laquelle la vie et la fortune d'Ameline étaient en jeu. Ils se dirent que l'Anglais avait sans doute fort bien pris ses précautions pour que son crime, si crime il y avait, ne fût pas découvert.

Ils feignirent donc de se retirer, afin de laisser au comte le temps de s'éloigner lui-même.

Leurs prévisions étaient fondées. Arthur de Kergroaz s'empressa de quitter le couvent, dont le séjour, assurait-il, lui était devenu insupportable. Seulement, au lieu de rentrer au manoir, il porta son désespoir à Paris. Cet époux désolé avait besoin de distractions.

Alain et Jean avaient eu le temps de faire une remarque, où plutôt une constatation importante.

Des trois berlines qui avaient emporté les nouveaux mariés et leur suite, deux seulement étaient à Sainte-Anne.

En outre, le baron de Saint-Julien, l'officier anglais Sholton et le serviteur Ralph Gregh, dit Killerton, n'étaient plus là.

Rapidement, les deux frères et le chapelain, l'abbé Kerhuel, avaient dressé leur plan.

Ils mirent la supérieure en demeure de faire ouvrir la bière avant que le caveau ne se fermât.

Celle-ci se refusa à exécuter l'ordre en l'absence du comte, et exigea un ordre émanant des autorités ou, tout au moins, du plus proche parent de la défunte. Ce parent était le marquis de Féror. Jean Prigent partit à franc étrier et le surlendemain matin ramena le vieux gentilhomme en personne, auquel il avait communiqué ses doutes.

Alors il se passa dans les caveaux de la chapelle du couvent une scène pleine d'une sombre horreur.

La bière fut ouverte en présence de la supérieure, de l'aumônier du couvent, du marquis de Féror, de l'abbé Kerhuel et des frères Prigent.

Un même cri d'indignation et de vengeance jaillit de la poitrine des quatre témoins.

La dépouille qu'ils avaient sous les yeux n'était point celle de la comtesse Ameline de la Croix de Kergroaz.

Il y avait eu substitution de cadavre. Ce corps était celui de Marie-Ange Le Gac, femme de chambre de la comtesse.

Or qu'était devenue celle-ci? Était-elle vivante ou morte? Doux problème, et qui parut à l'abord insoluble.

La religieuse, épouvantée du forfait dont elle avait été la complice involontaire, voulut réclamer l'intermédiaire de la police.

Le marquis de Féror, le chapelain et les deux frères s'y opposèrent et donnèrent de cette opposition d'excellentes raisons.

Puisque le corps retrouvé et inhumé sous le faux nom de la comtesse était celui de la servante Marie-Ange Le Gac, il était à supposer, selon toute vraisemblance, qu'Ameline était vivante encore, et que son criminel époux, tout en faisant croire à sa mort, la tenait séquestrée sans doute. Si la vérité était divulguée, n'était-il pas à craindre que la jeune femme ne devint vraiment la victime de l'odieuse complot tramé contre elle?

La supérieure et l'aumônier se rendirent à cet argument, et il fut

AVEZ-VOUS

Manqué - notre - Vente ?

Nous convertissons nos Hardes en monnaie. Naturellement nous ne faisons pas de bénéfices, mais nous faisons de la place pour nos Hardes du printemps. Nous ne courons pas après les profits. Venez acheter vos hardes maintenant : vous mettrez de l'argent dans vos poches. Nous tâchons de rendre notre magasin attrayant, et nous espérons que vous aurez votre part de ces grandes barguines.

W. D. Martin, Coin de la Grand'rue et rue Lutz. - MONCTON.

décidé que jusqu'à nouvel ordre on garderait le silence sur le crime mystérieux dont on venait de découvrir l'abominable perpétration. Un acte authentique fut dressé par les soins du notaire de la communauté, et chacun des témoins en reçut une expédition certifiée conforme. Puis le marquis de Féror, abattu par cet événement sans exemple, le chapelain, les yeux pleins de larmes, et les deux frères, le cœur ulcéré par la haine et par un âpre désir de vengeance, reprirent le chemin du manoir devenu la propriété du misérable assassin d'Ameline.

Comme ils repassaient par Carhaix, la nouvelle de l'étrange trouvaille faite sur les terres de Plesstin leur parvint.

Mêlés à la foule, les deux frères pénétrèrent dans la maison commune du bourg et reconnuèrent Ameline sous la funèbre parure que lui avait préparé la piété et la sympathie d'une population attendrie par la beauté et le malheur de cette femme inconnue. Car, chose stupéfiante, due peut-être à ce détail que la comtesse était revêtue des atours de sa femme de chambre, dans cette multitude pressée, où se trouvaient assurément plusieurs des tenanciers de la jeune morte, Alain et Jean furent seuls à la reconnaître. Peut-être aussi la crainte d'une dénonciation calomnieuse, et partant dangereuse, retint-elle les langues, qui n'eussent pas demandé mieux que de se délier.

Quoi qu'il en fût, les deux frères formèrent sur-le-camp et exécutèrent le projet hardi d'enlever le corps.

Un vague espoir les soutenait dans cette audacieuse tentative. Ameline, sujette à de longues attaques de catalepsie, vivait peut-être encore.

A cette époque, depuis deux ans déjà, Alain et son frère faisaient partie d'une redoutable association qui unissait, dans une communauté de haines contre l'étranger et de protestation contre les abus du pouvoir central, tous les hommes de la côte septentrionale de la Bretagne. La société occulte de la Kerret-ar-laz avait eu pour principal fondateur le propre aïeul des frères Prigent. Leur nom les désignait donc d'emblée aux suffrages de leurs compagnons. Aussi, à la mort du dernier chef, qui avait péri dans un naufrage, Alain Prigent fut-il élu à la presque unanimité des voix. C'étaient dix mille bras formidables que cette société mettait ainsi à la disposition d'un homme intelligent et hardi. Alain Prigent de Bocoeno possédait au suprême degré le courage et l'intelligence. Il possédait en outre cette qualité sans laquelle il n'est pas de véritable grand homme. C'était un grand cœur.

Ce fut au zèle de ses compagnons qu'il fit appel en cette difficile circonstance, et leur dévouement fut à la hauteur de son propre courage.

Or ce qui s'était passé, et qu'il devait apprendre plus tard de la bouche de la comtesse ressuscitée, avait été fort simple en soi.

Le crime était depuis longtemps

conçu et prémédité par ses auteurs. Le comte Arthur n'y avait pas pris une part directe. Il en avait laissé le soin à ses trois âmes damnées.

Ces trois âmes damnées étaient le baron de Saint-Julien, l'Anglais James Sholton et le domestique Ralph Gregh, dit Killerton.

Tous trois, en servant les intérêts de leur ami ou de leur maître, servaient aussi leur propre haine, tous trois avaient une vengeance à satisfaire. Ils avaient gardé le cuisant souvenir de la correction infligée par Alain Prigent et de l'ordre d'éloignement donné par la comtesse.

Sholton avait dit à Arthur de Kergroaz, avec une brutalité toute britannique :

—Je lis dans votre pensée mylord. Remettez-vous à moi du soin de vous débarrasser de votre femme. Il n'y a que les morts qui se taisent.

Et Saint-Julien, gentilhomme besogneux, pervers jusqu'aux moelles et roué entre tous, avait tenu ce propos analogue, mais qui semblait indiquer des procédés d'action entièrement différents de ceux du capitaine anglais :

—Si vous voulez vous fier à mon honneur, je me charge de vous en débarrasser sans effusion de sang rien qui soit malpropre.

Ce coquin avait des délicatesses. Il avait le crime élégant qui ne laisse pas de taches, c'est-à-dire pas de traces.

Ce que voyant, le grand Seigneur anglais avait ses deux fidèles et leur avait formulé cette nette autorisation :

—Faites pour le mieux. Je vous laisse carte blanche. Partagez-vous la besogne. Je ne demande qu'une chose, c'est qu'elle soit proprement faite.

Dès que les trois berlines s'étaient engagées sous le couvert des bois, le comte Arthur, sous prétexte de mieux assurer le repos de sa femme, lui avait fait céder celle des voitures qu'occupaient les femmes de sa suite, deux servantes amenées d'Angleterre à laquelle Ameline avait adjoint l'infortunée Marie-Ange Le Gac, sa femme de chambre.

L'usage des stupéfiants commençait à se généraliser en Europe au service de la chirurgie. Saint-Julien le connaissait bien.

Il y eut fort habilement recours. Quelques gouttes d'opium versées dans la boisson des deux femmes permirent la substitution de l'une à l'autre. Les servantes anglaises se chargèrent de faire endosser à Marie-Ange les vêtements de sa maîtresse, qui à son tour revêtit la toilette que l'infortunée femme de chambre s'était confectionnée avec soin pour les noces de la comtesse.

Et tandis que la berline des époux allait verser d'une manière fort imprévue sur les pentes du gouffre du Huelgoat, celle qui emportait Ameline endormie courait sans débrider, et au risque de tuer les bêtes, sur la mauvaise route forestière qui, laissant Morlaix à gauche, gagnait alors le territoire de Plesstin par le gros bourg de Plouigneau.

Import

non d
Dépar
Gilets
Nos p
reux d

N
ments
garan
vitors

J. J.

Le m
bandits
ble for
Mais
le cour
leur fai
Deux
étaient
taient l
Seul
ce et la
pour m
depuis
projet.

Shol
tout aut
cité de
Mais, e
il avait
de se de
ble beso
ment.

La b
pendant
permet
fice de c
peu. El
terrain a
chasse J
Ce fut
pouvant
soldat a
très véri
Laisse
esse en
choisire
mir la sé
Il s'ag
et Sain
prévu le
rassé.

Mais
aide.

Le do
tant dev
commett
pris ses
Il s'é
d'une pi
jadis fos
comte de

L'ava
effroyab
Tout c
se miren
nèrent p
te fièvre
Ralph
conseils

Ce fut
détacher
mottes d
aucune t

Si lon
re de pré
fut pas m
enlevées
fosse cr
placée da
que son t
une extu
fosse.

Après
Julien a
voiture l
endormie

Ils l'e
dans une
tèrent au

Alors,
eût aucu
soulevé
descendi

En qu
reco
te ils rep

J. J. McDONALD & Cie,

Importateurs, Modistes et Tailleurs—No 3 rue Botsford, Moncton

Il nous fait grand plaisir d'annoncer au public que nous venons d'ajouter à notre établissement de Modes et de Coupe un Département de Pelletteries pour la confection de Manteaux et Gilets doublés ou bordés de pelletterie pour la rue et les soirées. Nos pelletteries sont de la plus belle qualité et nous serons heureux de coter nos prix à qui en fera la demande.

Notre département de coupe et de confection pour vêtements de dames est toujours d'une supériorité incontestée. Nous garantissons les matériaux et l'ouvrage tout ensemble. Nous invitons cordialement les dames à nous honorer d'une visite.

J. J. McDonald & Cie, - 3 Rue Botsford, Moncton

Le moment était venu pour les bandits de perpétrer leur abominable forfait.

Mais, si le moment était venu, le courage du crime à commettre leur faisait défaut.

Deux d'entre eux, du moins, en étaient totalement dépourvus : c'étaient les deux Anglais.

Seul l'odieuse baronne avait la force et la lucidité d'esprit suffisante pour mener à bien l'assassinat tant depuis longtemps il caressait le projet.

Sholton, officier fort brave en tout autre cas, n'avait pas la férocité de son acolyte Ralph Gregh. Mais, en bon insulaire qu'il était, il avait trouvé le moyen infaillible de se donner du cœur pour l'horrible besogne. Il avait bu copieusement.

La berline continua sa course pendant une heure encore, ce qui permit à Killerton, qui faisait l'office de cocher, de se dégriser un peu. Elle s'arrêta à la bordure du terrain au long duquel le garde-chasse Julot se tenait caché.

Ce fut alors que s'accomplit l'épouvantable scène dont le vieux soldat avait fait à ses maîtres le très véridique récit.

Laissant dans la voiture la comtesse endormie, les trois hommes choisirent la place qui allait fournir la sépulture.

Il s'agissait de creuser la fosse, et Saint-Julien, qui n'avait pas prévu le cas, se trouva fort embarrassé.

Mais alors Killerton vint à son aide.

Le domestique, lui, tout en hésitant devant la pensée du crime à commettre, n'en avait pas moins pris ses précautions.

Il s'était muni d'une bêche et d'une pioche. Cet homme avait été jadis fossoyeur sur les terres du comte de Killerton.

L'avait-il donc été dans d'aussi effroyables circonstances ?

Tout de suite les trois hommes se mirent à la besogne. Ils la menèrent promptement, avec une hâte fiévreuse.

Ralph Gregh les guida de ses conseils et de son exemple.

Ce fut lui qui leur enseigna à détacher soigneusement d'abord les mottes d'herbe, afin de ne laisser aucune trace de leur passage.

Si longue que parut cette mesure de précaution à prendre, elle ne fut pas moins observée, les mottes enlevées et mises en réserve, la fosse creusée. Puis la terre fut placée dans une couverture, afin que son trop-plein ne formât point une extumescence au-dessus de la fosse.

Après quoi Sholton et Saint-Julien allèrent prendre dans la voiture la pauvre femme inerte et endormie.

Ils l'enveloppèrent, elle aussi, dans une couverture et la transportèrent au bord du trou béant.

Alors, à eux trois, afin qu'il n'y eût aucune responsabilité éludée, ils soulevèrent le pauvre corps et le descendirent dans la fosse.

En quelques minutes, ils l'eurent recouvert de terre, sur laquelle ils replacèrent avec soin les mot-

tes afin de tromper les regards.

Puis, après avoir mis dans la voiture le trop-plein de la tombe et les instruments qui leur avaient servi, ils reprirent à fond de train leur route vers l'est. Tout avait été calculé d'avance. Ils devaient rejoindre le comte de Kergroaz à Kennes.

Qui viendra là chercher la ? avait murmuré cyniquement Saint-Julien en jetant un dernier regard sur ce sépulcre d'une vivante. Il s'était trompé.

Dieu veillait, témoin inévitable, qui avait amené à la garde-chasse Julot, pour que lui-même y conduisît, moins d'une heure plus tard, le comte de Pletin, destiné à devenir le sauveur de la comtesse Ameline.

(A suivre)

Conseil-de-ville de Shédiac

Une assemblée du conseil de-ville de Shédiac a eu lieu mardi soir, 26 mars, le maire Smith et les échevins Connors, Paturel, Poirier, Doiron, Moore et McQueen étant présents.

Le greffier Russell donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, lequel est approuvé.

Le comité des finances, par son président l'échevin Doiron, recommande le paiement des comptes suivants : Ferd. Ouellet, \$11.25 ; Imperial Oil Co., \$3.15 ; Succ. E. J. Smith, \$4.00 ; Robb Engineering Co., \$11.00.

Le président Connors, du comité des travaux publics fait rapport des travaux exécutés dans ce département depuis la dernière assemblée, lequel est adopté.

Le sergent donne au conseil des explications sur la perception de la taxe des chiens, lesquelles sont acceptées.

Le greffier donne lecture d'un avis de la résignation du sergent pour le dernier jour d'avril, et aussi d'une application d'Henri Pellerin à ce poste. Les deux lettres sont renvoyées au comité de police.

Le président du comité des pompes et d'éclairage rapporte qu'on a découvert une fuite dans le tuyau principal, grand rue-ouest et aussi que le tuyau principal est gelé à l'est, mais que ce contretemps ne nuit qu'à un seul citoyen, et la fuite n'est pas assez sérieuse pour engager le conseil à y voir à ce moment.

L'échevin Doiron, président du comité des finances, présente le rapport de ce comité sur les prévisions pour l'année courante.

Le comité des finances du conseil-de-ville de Shédiac omet les estimés suivants des sommes à voter pour les différents services de la ville en l'an 1907 :

Table with 2 columns: Description of services and their estimated costs. Items include Police, Fire, Sewerage, etc.

Montant à prélever, \$4,161.66

Dans les prévisions soumises et approuvées l'an dernier, on s'attendait qu'il y aurait un déficit de \$1,200 à la fin de l'année, mais en exerçant une stricte économie dans tous les départements, nous sommes heureux de rapporter que le montant total du déficit constaté à la fin de l'exercice 1905 a été entièrement soldé, et nous croyons qu'avec une sage économie le montant ci-haut demandé

suffira, quoiqu'il soit de 30 p. c. moins élevé que l'an dernier, à faire face à toutes les dépenses de la ville.

D. J. DOIRON, EMILE PATUREL, Comité des finances.

En examinant ces estimés, l'échevin Doiron dit que le conseil verra que la situation financière de la ville s'est grandement modifiée l'année passée, et la plupart des contribuables aimeront à savoir comment. On y arriva par deux moyens : 1° en ne dépensant pas autant que les estimés ; 2° par une plus grande augmentation de revenus qu'on ne l'avait prévu. Pour être plus explicite, il convient de dire qu'en 1906 nous avons perçu \$775.90 de taxes de plus qu'en 1905, nous avons perçu \$3,941.94, et l'année précédente nous n'avons perçu que \$3,166.04, les taxes d'eau nous ont rapporté \$56 de plus, ayant été de \$245.37 en 1906 contre \$189.37 en 1905 ; les amendes de la cour de police nous ont rapporté \$1,499.70 en 1906, contre \$943.90 en 1905—soit une augmentation de \$555.80 ; les taxes de chiens ont rapporté \$37 contre \$35.20 l'année précédente ; les licences n'ont pas rapporté autant, étant de \$23 en 1909 contre \$39 en 1905 ; la somme reçue en intérêts sur les obligations était de \$126.56 en 1905, mais comme on en avait disposé, elles ne nous ont rien rapporté en 1906 : On le voit, le montant total perçu en 1905 était de \$4,500.09, et, en 1906, de \$5,747.61, soit une augmentation de \$1,246.92 sur l'année précédente.

Passant ensuite au compte des dépenses, l'échevin Doiron dit que pour les dépenses contingentes, il y a eu diminution de \$239.68, la dépense en 1905 étant de \$594.60, et, en 1906, de \$354.92 ; pour les intérêts sur emprunts temporaires à la banque, il y a une économie de \$259.77, le montant payé en 1905 étant de \$1,391.90 contre \$1,135.13 en 1906, c'est le résultat du paiement vers le milieu de l'année de l'excédant des dépenses de l'année précédente. Dans le département des pompes et de l'éclairage, il a été fait une économie de \$424.43, la dépense ayant été de \$1,184.23 en 1905 et de \$759.80 seulement en 1906, en 1905 les indigents nous avaient coûté \$240.88 et en 1906 \$144.49—soit une réduction de \$93.39 ; dans le département de la Police on a réalisé une économie de \$81.51, la dépense étant de \$211.60 contre \$293.11 l'année précédente. Les chemins nous ont coûté \$148.61 de moins qu'en 1905, et s'il a été négligé des rues ou des chemins, le département des travaux publics n'en a pas eu connaissance.

De plus, on a fait l'essai de mâchefer sur une partie de la rue principale, et le résultat montre que le conseil ferait bien de s'en procurer d'autre l'an prochain. Le montant total des dépenses en 1906 s'est élevé à \$2,816.38, tandis que le montant total dépensé en 1905 s'élevait à \$4,063.77, montrant une économie de \$1,247.39, et en ajoutant ce dernier montant au chiffre de l'augmentation du revenu, c'est à dire, \$1,246.92—vous avez le total de l'amélioration de notre situation financière, soit \$2,494.31, somme à peu près équivalente au chiffre du déficit de 1905, et c'est ainsi que le déficit a été comblé.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 26 février 1907.

Tout est rompu en France entre l'Eglise et l'Etat, et au moment où l'on croyait tout arrangé. M. Briand était-il de bonne ou mauvaise foi ? Peu importe. Toujours est-il qu'il avait prononcé des paroles de paix et montré un certain désir de faire cesser les difficultés survenues. Mais M. Clémenceau veillait, et il a fait introduire dans les contrats de location des églises une triple condition : le prêtre curé sera tenu à toutes les réparations, grosses et petites, et ce, au besoin, sur sa fortune personnelle ; les évêques ne pourront prendre comme curé aucun religieux ; il leur est interdit d'autre part de prendre un étranger. Cette dernière condition était inutile, car si un évêque appelait un étranger comme curé, le gouvernement avait toujours le droit d'expulser ce curé dans les 24 heures. Et il ne s'est point fait faute de le faire, un jésuite anglais, le P. Forbes, en sait quel que chose. Et récemment encore Mgr Montagnini en a fait la dure épreuve. Que va-t-il donc se passer ? Les églises resteront ouvertes et le curé ca-

Capots et Habillements

Des centaines de Capots et d'Habillements ici, ce qu'il y a de mieux dans le pays en fait de hardes d'hommes, jeunes gens et petits garçons. Bonne qualité et à la dernière mode.

La magnitude de notre assortiment et la variété des façons vous rendent le choix plus facile et plus satisfaisant. Et le prix est plus bas que partout ailleurs. Nous désirons avoir l'occasion de prouver à tout homme qui a besoin d'un capot qu'il peut épargner \$2.50 à \$4.00 en achetant ici. Nous avons quelques capots de peau de Coon, d'ours et imitation d'astracan à bien bas prix, et quelques Manteaux d'astracan pour dames. En fait de Chaussures, notre assortiment est au complet, et nos prix à la portée de tous.

C'est le temps des claques et pardessus, venez voir les nôtres, vous y trouverez votre compte, d'autres ont fait de grandes épargnes en achetant ici. N'oubliez pas la place, bloc Comeau, même bâtisse que la Banque de Montréal.

D. J. DOIRON - Shediac.

Chaussures d'été

Nous attirons l'attention des Dames et des Messieurs sur nos CHAUSSURES DE PRINTEMPS et D'ÉTÉ à la dernière mode. Magnifiques Bottines couleur de tan, Souliers couleur de tan, rien de plus chic, très jolis Souliers couleur de chocolat, Blutcher Oxford cuir patent très recherché, Soulier de cuir patent du dernier goût. Nos prix défient toute concurrence.

J. P. BREAU & CIE.,

SEULS AGENTS DES SOULIERS SLATER, En face du Marché, 209 Grand'rue, MONCTON

tholique y sera en qualité de simple occupant, sans droits, ni situation juridique, tant qu'il ne sera pas tombé dans une des deux clauses qui rendent caduque cette occupation. C'est la théorie ; mais en pratique il n'en sera pas ainsi, et les maires de villages traiteront cette question au gré de leurs opinions et de leur anticléricalisme. C'est donc l'inconnu pour l'Eglise de France, ou mieux le commencement d'une situation qui l'accablera forcément au culte privé.

Pie X l'a déjà prévu, il en parle aux personnes qui ont l'honneur d'être reçues en audience, et croit que le culte privé, c'est à dire la sainte messe dans un salon, dans une grange, seront bientôt la seule ressource des catholiques français désireux d'honorer leur Dieu et de pratiquer leur religion. Et malgré cette éventualité, il reste confiant dans l'avenir. Il était préparé à la rupture des négociations ; je vais plus loin, il s'y attendait.

LES CONTRE COUPS

Oublieuse des gloires antiques de son drapeau et de ses traditions, la France officielle s'est mise à faire la guerre à Dieu, qu'elle a jadis si bien servi et qui l'a tant bénie. Depuis quelques années surtout, au grand ébahissement de tous ceux qui s'obstinent à l'aimer quand même, la "double France," les gouvernements qu'elle s'est infligés ont approuvé à la lute impie un redoublement de fanatisme. Ils ont débridé, contre l'Auteur de tous biens, les éléments malsains qui fermentent toujours dans toute civilisation qui a vieilli. Il semble que la nature, à son tour, s'insurge, pour venger Dieu et débrider ses éléments de dévastation, afin d'avertir "la France officielle", par toute une série de désastres terribles, dont les échos douloureux se répercutent dans tous les coins français ou francophiles.

L'explosion du cuirassé Iéna, ces jours passés, dans la rade de Toulon, faisant des centaines de nobles victimes du devoir, n'est que le dernier d'une longue série de pareils malheurs, depuis

quelques mois. Ce sont les sous-marins Farfadet et Lutin, coulant à fond avec leurs équipages entiers ; c'est le croiseur Jean Bart se brisant sur les rochers ; le croiseur Sully se perdant dans les eaux asiatiques ; c'est la catastrophe de Courrières, et maints autres cas, où le doigt de Dieu est presque aussi visible que sur Sodome et Gomorrhe.

"Les bourreaux de la France" verront-ils clair dans ces avertissements ? S'arrêteront-ils dans la voie néfaste où ils précipitent leurs pas, ou bien iront-ils aveuglément jusqu'au bout des ruines dont ils ont rêvé ? L'univers, frémissant d'angoisse, se prépare à les juger.

Tremblement de terre

Kingston, Jamaïque, 23 mars—Un violent tremblement de terre est venu hier soir, jeter la panique parmi la population. Les murs restés debout, lors du dernier tremblement, sont tombés. On ne sait pas s'il y a des pertes de vie.

Défaite de l'armée du Nicaragua

Managua, Nicaragua, 21.—Une dépêche reçue hier du théâtre de la guerre annonce ce qui suit : L'armée du Honduras et de San Salvador dont l'effectif se chiffre à plus de 5,000 hommes, a attaqué les positions occupées par l'armée du Nicaragua, à Portillos De Namasi-que, et après une bataille qui a duré trois jours et deux nuits, l'armée du Honduras et San Salvador a été complètement défaits. Elle a laissé des centaines de morts et de blessés sur le champ de bataille.

Les Nicaraguens ont aussi fait un grand nombre de prisonniers, parmi lesquels se trouvent plusieurs officiers supérieurs de l'armée ennemie. L'armée victorieuse s'est aussi emparé de 2,000 fusils et une grande quantité de munitions de guerre.

An nombre des prisonniers se trouvent les généraux Pensa, Avalar et Collocho, ainsi que le général Liconia.

On rapporte que le général Lope Garcia et le colonel Pedro Nolasco ont été défaits à Mariatia par les révolutionnaires du Honduras et les forces du Nicaragua.

La Caris, un port du Honduras sur l'Atlantique, a été pris par les forces du Nicaragua.

Pourquoi vous devriez avoir un Séparateur de Crème

Si vous gardez deux vaches ou plus, ça VOUS FAIÉRA d'avoir un SÉPARATEUR DE CRÈME : en l'ayant, vous obtiendrez plus de bénéfices de vos vaches par la plus GRANDE QUANTITÉ et la MEILLEURE QUALITÉ du produit avec MOINS D'OUVRAGE. Ça ne fait pas de différence que vous fassiez votre beurre ou que vous portiez la crème à la beurrierie, dans les deux cas le séparateur est également important. Il vous donne plus crème et vous laisse le lait écrémé tout frais pour soigner les porcs et les veaux.

Les trois grands avantages du séparateur sont : PLUS de crème, moins d'ouvrage, et le lait écrémé frais pour la nourriture. Ça vous paiera de nous écrire pour notre catalogue et le nom de notre agent le plus proche.

Empire Cream Separator Co., Ltd.,

SUSSEX, N. B.

Box 31.

On demande des Agents.

NAISSANCE

A McDougall, le 22 Mars, l'épouse de M. Sifroi Landry un fils, baptisé par le Père Tessier sous le nom de Joseph-Dominique-Aurel. Parrain et Marraine M. Aurel Léger et Mlle Marie-Louise Poirier.

MARIAGE

A Berkeley, Californie, le 10 février, M. Amédée Laurent Boudreau, ci devant de Shédiac, conduisait à l'autel Mlle Marie Lémieux, cœur de Mme Charles L. Boudreau.

DECÈS

A Shédiac, le 9 mars, s'envolait au séjour des anges, l'enfant nouveau-né de M. et Mme Édouard E. Caissie.

A Collège Bridge, N. B., le 15 mars, après une maladie de 3 semaines, soufferte avec une admirable résignation, et munie de tous les secours que l'église accorde à ses enfants à cette heure suprême s'endormait paisiblement dans le Seigneur, Dame Blanche LeBlanc, veuve de feu Amable LeBlanc, âgée de 82 ans et 8 mois.

La défunte était la mère de 13 enfants dont 7 seulement lui survivent, 4 garçons et 3 filles, qui la regretteront longtemps.

Les funérailles ont eu lieu dimanche le 17 mars, au milieu d'un grand concours de parents et amis. Nous tous qui la connaissons prions pour que son âme repose en paix.

A St Charles, comté de Kent, le 17 mars, s'éteignait, paisiblement dans le Seigneur un de nos anciens citoyens, dans la personne de Monsieur Pierre Daigle, à l'âge de 76 ans. Il a été arpenteur du District depuis nombre d'années et s'occupait aussi de la culture de la terre, art qu'il a pratiqué jusqu'à sa mort avec succès. Intelligent, doux de caractère, sombre et affable il était estimé de tout son entourage. Ferme chrétien, fortifié par l'espérance que la religion donne à ses enfants en ce moment suprême, il appartenait à la confrérie du Rosaire Perpétuel, à la ligue du Sacré Cœur et à la Chapelle de St Joseph.

Il laisse pour pleurer sa perte, une veuve, un fils, Amédée et deux filles, dont l'une est religieuse à Tracadie et l'autre Madame Thomas Bourque de St Charles.

Qu'il repose en paix.

La situation religieuse

Paris, 30 mars.—Dans tout le département de l'Isère huit presbytères seulement ont été loués jusqu'à ce jour aux curés ; cinq autres ont été transformés en maison d'école, et trois en bureaux de poste.

A Chimilin (arrondissement de la Tour-du-Pin), de vifs incidents se sont produits. L'abbé Gallay, curé, et son vicaire, ayant refusé d'évacuer le presbytère, l'huissier de Pont de Beauvoisin, flanqué de M. Philippi, commissaire central, et d'une brigade de gendarmerie, a procédé à l'expulsion de l'un et l'autre prêtres.

Un rude métier

St-Jean, Terre-Neuve, 28 mars.—De mauvaises nouvelles nous arrivent de la flotte de pêche sur les côtes de Terre-Neuve, par l'entremise du steamer "Grand Lake."

Le capitaine Kne déclare que c'est la pire année pour la pêche aux phoques, depuis quarante ans. Le steamer "Grand Lake" a perdu deux feuilles entourant son arbre de couche dans une rencontre avec des banquises et a dû revenir au port. Il n'a à son bord que 10,000 phoques.

Samedi d.r.a.e.r, pendant une forte tempête, le mat principal du steamer

"Greenland" a été brisé. Il y avait 183 hommes à bord du "Greenland." Le capitaine demanda au capitaine du steamer "Diana" de prendre 100 personnes à son bord, mais il refusa, alléguant qu'il n'avait pas de place. Pendant la tempête de dimanche, le "Greenland" a disparu et on ne l'a pas revu depuis. L'on suppose qu'il a péri.

Un amiral qui l'échappe belle St-Petersbourg, 29 mars—Pendant que le contre amiral Greve, commandant du port, était hier à faire l'inspection du chantier sur lequel on est à construire le croiseur "Bayan," une bombe pesant cinq livres, lui a été lancée et est tombée à une couple de pieds de l'amiral. Heureusement, le projectile n'a pas fait explosion. L'auteur de cet attentat s'est échappé.

Une traversée orageuse

St-Jean, N. B., 29 mars—Le steamer "Lake Manitoba," de la ligne du C. P. R., qui était en retard depuis cinq jours, est arrivé hier matin ici, après une traversée des plus orageuses.

Le "Lake Manitoba" est parti de Liverpool le 13 mars avec 1,343 passagers, dont 59 de première, 138 de seconde et 1146 de troisième. Quatre jours plus tard, il rencontrait une violente tempête, et la plupart des passagers devenaient malades. Plusieurs fois pendant la tempête, et le paquebot a failli se briser sur des banquises au milieu desquelles il a dû naviguer pendant plusieurs heures. Deux membres de l'équipage Richard Davis et un nommé Craolite ont été emportés par des vagues qui se sont abattues sur le pont du steamer et se sont noyés.

Le capitaine Evans dit qu'il n'a jamais rencontré de plus violente tempête.

Une dépêche subséquente, datée du 1er avril, annonce que le vapeur Greenland, désarmé, a coulé bas. Tout l'équipage a été recueilli par les vapeurs Newfoundland et Erik. C'est le vapeur Algérie, arrivé désarmé à St-Jean-Terre-Neuve samedi soir, qui a apporté la nouvelle. L'équipage du Greenland venait d'évacuer le vapeur quand celui-ci a disparu dans l'abîme. Il avait 183 hommes à bord.

L'Algérie avait 500 loups-marins. La pêche s'améliorait. Le vapeur Bloodhound avait capturé 12,000 vaches marines, et huit autres vapeurs étaient moyennement chargés de phoques. La pêche, toutefois, sera bien au-dessous de la moyenne.

Terrible accident

Colton, Californie, 29 mars—Un terrible accident de chemin de fer est arrivé hier après-midi, à un mille d'ici, où un express du Southern Pacific a déraillé. L'accident s'est produit au passage d'une aiguille.

Plus de 26 personnes ont été tuées. Les blessés sont nombreux et plusieurs meurent.

Presque tous les morts sont des Italiens. Déjà 19 corps sont arrivés à la morgue de cette ville. Les tués et les blessés se trouvaient dans les premiers wagons qui, ainsi que la locomotive et son tender, ont culbuté. Quatre wagons sont restés sur les rails. Dans l'un d'eux se trouvait la troupe de théâtre, composée de 20 personnes, qui en ont été quittes par la peur.

La catastrophe de Colton

Le nombre des morts comme celui des blessés est plus élevé qu'on ne l'avait annoncé tout d'abord. Il y a en effet une trentaine de morts et plus de cent blessés, dont plusieurs mortellement. Il a été établi que le train avait plusieurs heu-

res de retard et filait à une vitesse de plus de 50 milles à l'heure lorsqu'il a déraillé. Il a été établi aussi que des hommes d'équipe avaient quelques instants auparavant formé un train à cet endroit et que, la manœuvre terminée, ils avaient oublié de refixer l'aiguille ou a déraillé le train. On est donc une fois de plus en présence d'un accident dû à la négligence.

Mort d'un cardinal

Rome, 30 mars—La mort du cardinal Louis Macchi, survenue hier, vient à l'appui de la croyance populaire que les cardinaux meurent toujours par groupes de 3, dans les trois mois qui suivent le décès de l'un d'eux. Les cardinaux Aloysius, Tripepi, et Félix Cavnis sont morts le 29 décembre, c'est-à-dire il y a trois mois.

(Suite de la 3e page.)

anonyme, système aujourd'hui pratiqué par les soldats à l'égard de leurs supérieurs. L'ordre du jour qui condamne le honteux procédé dit "en raison du nombre chaque jour croissant des lettres de cette nature qui parviennent aux autorités militaires, il était devenu indispensable de réagir avec la dernière vigueur contre un pareil courant." La caserne est en train de devenir à la fois un club et une Loge. On y bafoue la discipline ; on y a installé la délation.

Les ouvriers des arsenaux vivent dans l'insubordination, pour ainsi dire permanente.

Les finances sont livrées au gaspillage. On fait face aux besoins réguliers par des expédients ruineux. Tel qu'il est combiné, l'impôt sur le revenu prépare un accroissement de désordre. Bientôt, il n'y aura plus que les députés et les sénateurs qui posséderont une garantie contre la multiplication des surtaxes. Ils ne supporteront même pas de taxe du tout, eux, puisqu'ils s'attribuent le droit d'imposer ou d'exonérer à leur guise. Evidemment, ils auront soin de s'accorder des dépenses. Mais les autres citoyens ? On ne peut pas transformer en législateurs la totalité des Français. Il faut encore que la masse des gens travaille pour assurer au Parlement une existence confortable et privilégiée.

Travailler, soit ; pourtant, le goût de la fraude est en progrès. Les comités électoraux protègent les fraudeurs, devant lesquels les magistrats s'inclinent.

Ces magistrats eux-mêmes sont, comme les soldats, envahis par une passion d'intrigue et pliés aussi sous la grande loi de la délation maçonnique. Un garde des sceaux carnavalesque s'occupe de réorganiser l'avancement des magistrats : il voudrait ouvrir toute grande la porte aux influences politiques. Quand un juge aura encouru le déplaisir d'un comite électoral, d'une Loge, ou de quelque personnalité blocarde, la peine du déplacement pourrait être prononcée. Nous reverrons peut-être les jours où, d'après la Constitution de 1791 et celle de 1793, les magistrats étaient choisis par élection, sous la poussée des clubs.

Un vacarme croissant remplit le monde de l'enseignement public. Là, les chefs en sont réduits à se boucher les yeux et les oreilles pour ne rien entendre du tumulte qui préside une révolution. Ces instituteurs flagornés depuis vingt-cinq ans et chargés d'assurer la paix des esprits sont emportés par un fougueux élan d'indiscipline et de révolte. Ils échappent à la direction qui devait les gouverner. Ils entendent exercer le gouvernement eux aussi. Ils débâtent comme des agitateurs professionnels.

Que devient la moralité générale ? Elle ne connaît plus de règle et n'en veut plus connaître. Cherchez un librepenseur ayant conservé assez d'élevation et de simple raison pour admettre une autorité au-dessus des hommes. Celui-là est devenu presque introuvable. Même quand il sent la peur le pénétrer, même quand il cède au besoin de se plaindre et de gémir, il avoue ne pas savoir quel appui serait nécessaire. Les hommes sont les maîtres, évidemment. Et, lorsque la folie les travaille, il n'y a plus de ressource.

Où vole, on pille, on tue, énormément. La situation est fâcheuse, à coup sûr ; mais comment y remédier ? Rousseau déclare que "le peuple n'a pas besoin d'avoir raison pour valider ses actes". En effet, liberté, justice, morale, tout cela dépend d'un vote. Pas moyen d'annuler un vote, sous prétexte d'iniquité ni même d'absurdité. Songez-y donc : il faudrait invoquer un droit supérieur au scrutin ! Ce serait reconnaître le Syllabus, qui dit (proposition LX) que "l'autorité est autre chose que la force du nombre et des forces matériel-

Habillements Noirs

Le noir est toujours de bon goût, de mise en toute occasion, et convient à tout le monde.

Cela soulage d'avoir un habit noir après avoir porté un habit de couleur.

Nous avons des habits noirs en Cheviot et en Serges. Prix de \$6 à \$20.

La couleur ne change point. Taillés dans le meilleur goût.

E. C. Cole & Cie.,

Bloc Palmer,

Moncton



Chaussures! Chaussures!

Nouvel Assortiment
Nouvelles Modes
Rien que de la Chaussure

Nous avons chaussures pour tous les goûts et toutes les bourses.

Venez nous voir avant d'acheter ailleurs.

N'oubliez pas la place.

Henri J. Bourgeois, en face Hotel Minto, Moncton

Vous imaginez vous le gouvernement et l'opinion publique donant raison au Syllabus !

MM. Briand et Clémenceau voudraient rétablir l'ordre. Voilà un fier désir. Ils essaient, ils échouent, ils s'étonnent ; et on les voit qui se regardent surpris ; et l'on devine qu'ils se disent l'un à l'autre et que chacun se dit en soi-même : "Au fait, comment est-ce que nous devrions nous y prendre pour rétablir l'ordre, nous qui représentons l'esprit d'insurrection ?"

Comme Louis Veullot l'écrivait en parlant de quelques-uns de leurs prédécesseurs, ils sont "empêtrés d'un vice d'origine". Au début de son existence ministérielle, M. Clémenceau s'avisa de notifier une découverte : c'était que la police est nécessaire. Mais la police n'est pas plus que les autres pouvoirs présumée contre les chances de décomposition. Quelque jour, prochain peut-être, M. Clémenceau se trouvera seul pour supporter le poids de l'autorité sociale. Alors, il aura une folle colère ; et il accablera d'invectives les hommes coupables de ne plus lui obéir ; comme il a outragé Dieu, contre lequel il s'est insurgé. Ce ne sera qu'un spectacle d'un moment ; et après, d'autres acteurs, pareils à M. Clémenceau, continueront à chercher les éléments de l'ordre dans le débordement des insanités.

Encan

J'ai reçu instruction de M. Théophile Cormier, de Saint-Paul, Kent, de vendre à sa résidence,

LUNDI, 15 AVRIL,

à 1 heure de l'après-midi, les articles suivants :

1 cheval de 15 ans pesant 1200 livres, 1 cheval de 5 ans pesant 950, 3 vaches portant veau, 1 boeuf de 3 ans, 2 génisses d'un an, 1 boeuf d'un an, 7 brebis, 1 voiture couverte, 1 truckwagon pour un ou deux chevaux, 1 charrette à deux roues, 2 charrettes, 1 herse à dents à ressorts pour deux chevaux, 1 herse, une voiture fine, 1 paire de bobalés doubles, 1 râteau à foin, 1 faucheuse à deux chevaux, 2 paires de bobalés simples, 1 grande traîne à bois, 1 harnais fin, 1 harnais pour l'ouvrage, 1 semeuse, un moulin à vent et séparateur de grain, une quantité de foin, paille, avoine, sarasin, et autres articles trop nombreux pour mentionner ici.

S'il fait mauvais le 15, la vente se fera le prochain beau jour. Vente positive.

CONDITIONS — Au-dessous de \$5, argent comptant ; de \$5 à \$20, douze mois ; au dessus de \$20, la moitié en 12 mois, la balance en 18 mois, tout sur billets conjoints approuvés avec 7 par cent d'intérêt.

J. H. HEBERT, Encanteur.

St Paul, 27 mars 1907

SHEDIAC TOWN ELECTION.

Notice is hereby given that the ANNUAL ELECTION for the Town of Shediac will be held on TUESDAY, THE SIXTEENTH DAY OF APRIL INSTANT.

Nominations as required by law will be received by the undersigned up to six o'clock P. M. of the Twelfth day of April Instant.

The Poll for Wards Nos. 1, 2, 3 and 4 will be held at or near the Council Chamber, Main Street, and will open at Ten O'clock in the forenoon of the same day.

Dated at the Town of Shediac the Second day of April A. D. 1907.

W. A. RUSSELL, Town Clerk.

Encan

J'ai reçu instruction de M. Sébastien Léger, de Grand'Digue, de vendre à sa résidence,

MERCREDI, 10 AVRIL,

à une heure de l'après-midi, les articles suivants :

1 jument de 14 ans bonne pour la route et le travail, 1 pouliche de 2 ans, belle et grosse, 2 vaches devant avoir veau en mai, 1 harnais fin en nickel solide, 1 harnais double pour le travail, 1 harnais pour le travail, 1 harnais noir de seconde main, 2 voitures à deux sièges, 1 voiture neuve Corcorde, n'ayant que pour une trentaine de milles, une charrette d'acier, 1 charrette, 1 herse, 1 ameblement de chambre, 7 morceaux, 1 faucheuse n'ayant servi que trois saisons, 1 râteau n'ayant servi que deux saisons, et autres articles trop nombreux pour mentionner ici.

S'il fait mauvais le 10, la vente se fera le prochain beau jour.

CONDITIONS—Pour les voitures, 3 paiements venant dus le 1er oct. 1907, 1908 et 1909 ; pour le reste, au dessous de \$5, argent comptant, de \$5 à \$30, douze mois, au dessus de \$30, la moitié en 12 mois, la balance en 18 mois, tout sur billets conjoints approuvés, avec 7 par cent d'intérêt.

Notes payables au bureau de O. M. Melanson & Cie.

J. H. HEBERT, Encanteur.

Grand'Digue, 30 mars 1907.—rip

Coupé en deux

Halifax, 29 mars—Un jeune garçon, fils de M. Scallion, arrirent de cette ville, est tombé d'un char en mouvement. L'enfant a roulé sur la voie ferrée où il a été broyé à mort, il a été coupé en deux.

avec un MOINS JU CO JU GI n'impo CHAP CH vers. res du C'e servis, venir fa

R.

NOU

vous ceux encore sa Moniteur Nous av qu'à ce j veillent, vrer im nous sont un coup

Les c Sainte suivies de notre

La fête lièrement fut était saient toute la à l'allégrieuse

Le sa un god Les tr

Les tr splend celantes. fut céléb vice-sup

Joseph, s'errucc quence

A vé Duke de langue

La fête tin par grand no

termina nelle de chœur p de M. N

leurs ch s'est aqu important

Mlle An de modes flammes semaine de vin Pature

M. Ur Saint-Pier samedi et d'une vis

La tem breux de Rogersv ragan, n

a démol zaine de granges

porté pa tiers de le de M. Sy

verture M phael M ont aussi

M. Anse ter Crossin samedi pa chagrin qu désirer.

M. Wn Jean-Bapt passé un ch d'ars, s

dit que le

Barguines

Barguines

Nous venons de terminer notre inventaire et nous nous trouvons avec un bon nombre d'articles que nous pouvons offrir au public A MOINS QUE LE PRIX COUTANT.

JUPES DE ROBES à \$1.50 qui se vendaient de \$3 à \$5. CORSETS, 40 cts. ROBES DE MATIN au prix coûtant. JUPONS au prix coûtant. GILETS DE DAMES—Nous vendrons ce qui nous en reste à n'importe quel prix. C'est une chance pour plusieurs. Quelques COUPONS d'ETOFFES et DRAPS A ROBES. CHAPEAUX d'hommes, Habillements d'hommes et petits garçons. CHAUSSURES—Pour hommes, femmes et enfants, points divers. Il nous faut nous en débarrasser pour faire place à nos chaussures du printemps.

C'est ici le cas de le dire : Les premiers venus seront les premiers servis, et comme les articles ne sont pas bien nombreux, hâtez-vous de venir faire votre choix.

R. C. Tait, - - Shediac

NOUVELLES LOCALES

Nous nous attendons à ce que ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore satisfait à leur devoir envers le Moniteur le feront d'ici à quelques jours. Nous avons attendu avec patience jusqu'à ce jour ; il est temps qu'ils se réveillent. Il nous faut absolument recouvrer immédiatement les arrérages qui nous sont dus. Voyons ! braves amis, un coup de cœur.

Les cérémonies de la Semaine Sainte ont été très imposantes et suivies avec avidité par les fidèles de notre paroisse.

La fête de Pâques a été particulièrement solennelle. La température était délicieuse, et comme le disaient les prédicateurs du jour, toute la nature semblait s'associer à l'allégresse provoquée par la glorieuse résurrection du Christ.

Le sanctuaire était décoré avec un goût exquis.

Les trois autels étaient entourés de plus belles fleurs naturelles et resplendissaient de lumières étincelantes. La grand'messe du jour fut célébrée par le R. P. Tessier, vice-supérieur du Collège Saint-Joseph, qui prononça aussi sur la résurrection un sermon d'une éloquence captivante.

À vêpres, le soir, M. l'abbé Duke développa le même sujet en langue anglaise.

La fête, qui avait débuté le matin par la communion pour un grand nombre de paroissiens, se termina par la bénédiction solennelle de T. S. Sacrement. Le chœur paroissial, sous la direction de M. N. LeBlanc, l'un des meilleurs chantres de notre région, s'est acquitté avec honneur de son importante partie.

Mlle Andréa Paturel, dont le magasin de modes à Richibouctou a passé aux flammes dernièrement, est revenue la semaine dernière, chez son frère, l'échevin Paturel.

M. Urbain N. Richard, du Village Saint-Pierre, Rogersville, était en ville samedi et honora notre établissement d'une visite.

La tempête du 20 a fait de nombreux dégâts dans la paroisse de Rogersville, où la violence de l'ouragan, nous apprend M. Richard, a démolé ou endommagé une quinzaine de bâtisses. Le toit d'une des granges de Mgr Richard a été emporté par la tourmente, les deux tiers de la couverture de la grange de M. Sylvain Arseneau et la couverture de la grange de M. Raphaël M. Arseneau, entr'autres, ont aussi été emportés.

M. Anselme Thibodeau, de Dorchester Crossing, nous honora d'une visite samedi passé. Nous apprenons avec chagrin que sa santé laisse beaucoup à désirer.

M. Wm. A. Bastarache, de Saint-Jean-Baptiste de Bouctouche, qui a passé une partie de l'hiver dans les chaudières, nous favorisait d'une visite ces jours passés. M. Bastarache nous a dit que le vent a rompu des arbres de

15 et 20 pouces de diamètre et parfaitement sains. Il est tombé sept pouces de neige pendant cette tempête mémorable.

A Propos de Rhumatisme.

Il n'y a pas de maladie qui inflige plus de tortures que le rhumatisme, et peut-être n'y a-t-il pas de maladie pour laquelle un aussi grand nombre de remèdes inutiles ont été suggérés. Dire qu'elle peut être guérie, c'est donc faire une assertion hardie, mais le Baume pour les Douleurs de Chamberlain, qui jouit d'un si grand débit, a obtenu de grands succès dans le traitement de cette maladie. Une application du Baume de Chamberlain pour les Douleurs (Chamberlain's Pain Balm) arrêtera la douleur, et des centaines de victimes ont attesté qu'elles ont été guéries grâce à son emploi. Pourquoi donc souffrir quand le Baume de Chamberlain pour les Douleurs (Chamberlain's Pain Balm) vous offre un soulagement si prompt et à un coût si insignifiant ? En vente chez W. B. Deacon.

MM. Dom. H. Léger, de Grand-Digue, et Max. M. Poirier, de McDougall Settlement, honoraient le Moniteur d'une visite lundi. Ces messieurs sont les seuls agents pour le Nouveau Brunswick d'un appareil à saupoudrer les plantes de patates de vert de Paris, appareil très simple et facile à manier, dont on dit beaucoup de bien. Voir notre annonce dans une autre colonne.

AU MINNESOTA—Les nombreux amis qu'il compte en Acadie apprendront avec plaisir la promotion du Révérend Emile J. Vanhoenacker, curé de Easton, Minnesota, à la cure de Minnesota Lake, belle et importante paroisse du diocèse de Saint-Paul. L'excellent abbé, qui a fait partie de ses études à l'Université du Collège Saint Joseph, avait tout restauré la paroisse d'Easton.

EN CALIFORNIE—MM. Charles et Amédée L. Boudreau, fils du feu le regretté M. Laurent D. Boudreau, en son vivant de Shédiac, qui demeureraient, depuis plusieurs années, à Los Angeles, en Californie, sont maintenant domiciliés à South Berkeley, tout en face de San Francisco, de l'autre côté de la Baie. San Francisco se rebâtit promptement et bien mieux qu'il ne l'était avant la grande catastrophe du printemps dernier.

Mille remerciements à la bonne Sainte Anne, à la Sainte Vierge et au Sacré-Cœur de Jésus pour plusieurs faveurs obtenues par leur intercession sur promesse de publier.

DILLE J. L.

Notre Dame.

A qui ce pourrait concerner : Ceci est pour certifier que que j'ai fait usage du LINIMENT DE MINARD moi-même aussi bien que prescrit dans ma pratique où un liniment était requis et je n'ai jamais manqué d'avoir l'effet désiré.

C. A. KING, M. D.

M. J. D. Irving, marchand à Bouctouche, est revenu la semaine dernière d'un voyage de quatre semaines aux Etats-Unis. M. Irving a fait l'acquisition d'un automobile de première classe.

LA TEMPÉRATURE—La superbe température du jour de Pâques n'a pas été de longue durée. Dès lundi matin, le ciel se couvrait de nuages et de bonne heure commençait une bordée de neige du nord-est poussée par une bonne brise. Avril débute donc d'une manière désagréable, et si nous en croyons

Tous les arrérages d'abonnement au Moniteur doivent être payés d'ici à dix jours. Après cette date nous en confions la perception à notre avocat.

Les 1100 à 1200 retardataires que nous comptons sur nos livres voudront ébin prendre note de ce dernier avis.

S'ils étaient à notre place, ils nous auraient depuis longtemps fait servir une assignation.

Les Gibson's Kidney Pills sont garanties pour guérir les maladies de rognons et le mal de reins, 50 cts. Argent remboursé si la guérison n'est pas complète. Chez I. G. F. R. Pharmacia.

les prophètes, tout le reste du mois s'en sentira. Des tempêtes nous sont promises à peu près tous les quatre ou cinq jours—du vent, de la neige, du grésil, de la neige fondante. Du 12 au 14 avril, on doit s'attendre à des tremblements de terre et à une activité volcanique sur différents points du globe.

Cette période sera suivie de quelques jours de refroidissement, et il y aura de fortes gelées vers le 14, le 15 et le 16 avril. Du 18 au 22, l'atmosphère sera agitée, et on doit s'attendre à des orages de pluie, de grêle, de tonnerre et à de grands vents. Du 24 au 26, nouvelles tempêtes, grands vents et bouleversements électriques dans les régions du sud, et grésil et neige dans les régions du nord.

Du 27 au 30 avril, bouleversements atmosphériques, grande pluie et tonnerre presque partout—peut-être même des ouragans. Il tombera probablement du grésil et de la neige dans le nord, et entre le 25 et le 29, la terre essuiera probablement plusieurs secousses de tremblements de terre.

Somme toute, on le voit, la météorologie nous annonce un triste mois d'avril, et les prévisions pour les premiers jours de mai ne sont pas plus favorables.

Le Remède Chamberlain pour la toux le Meilleur et le plus Populaire.

« Les mères l'achètent pour les enfants croupés, les employés de chemin de fer l'achètent pour rhumes dangereux et les personnes âgées l'achètent pour la grippe, » disent Moore Frères, Eldon, Iowa. « Nous vendons plus de Remède Chamberlain pour la Toux (Chamberlain's Cough Remedy) que de toute autre espèce. Il semble avoir devancé plusieurs autres bonnes marques. Il n'y a pas de doute que cette médecine est la meilleure qui puisse être obtenue pour les toux et les rhumes, soit pour un enfant ou un adulte. Il guérit toujours et agit immédiatement. En vente chez W. B. Deacon.

M. Ferd. J. Robidoux, de Richibouctou, qui était venu passer la fête de Pâques au sein de sa famille, est reparti lundi matin. Il nous rapporte qu'il y a beaucoup plus de neige dans le nord qu'ici.

Dans la tempête de mercredi dernier l'église du Cap Pelé n'a pas été endommagée comme on l'a rapporté. Deux ou trois plaques de plâtre auraient été démolies.

COUVRENT SAINTE ANNE—Nom des élèves qui ont fait la plus haute moyenne à l'examen de mars :

Français—Béatrice Poirier, Juliette Poirier, Béatrice LeBlanc, Anna Boudreau, Mélina Doiron et Démerise Lavoie.

Anglais : Grade VII—Béatrice LeBlanc, Bertha Léger et Juliette Poirier.

Grade VI—Béatrice Poirier et Georgina Landry.

Grade V—Mélina Doiron et Démerise Lavoie.

Grade IV—Marcel Caissie, Amédée LeBlanc et Alvina Doiron.

Grade III—Willie Hébert, Claude Doiron et Fred Doiron.

TABLEAU D'HONNEUR—Béatrice Poirier, Mélina Doiron, Georgina Landry, Béatrice LeBlanc, Juliette Poirier, Mélina McEncrowe, Florence Cassidy, et Ombeline Melanson.

La tempête du 20 mars a été fort sévère dans la village des Gagnon à McDougall Settlement. M. Max. M. Poirier nous disait lundi que le vent a renversé deux granges neuves, celle de M. Irénée Gagnon et celle de M. Docité D. Poirier, et en a endommagé deux autres, une de M. Irénée J. Gagnon et celle de M. Philippe Gagnon. La bourrasque était terrible et ce fut un grand soulagement quand elle se fut apaisée.

A Sainte-Marie de Kent M. et Mme Martin Worlan ont eu la douleur de perdre leur fils aîné Alfred, âgé de 17 ans, décédé mercredi dernier. Le re



« Un once de prévention vaut une livre de guérison. »

La Faculté Médicale recommande la bonne Liqueur comme un puissant préservatif contre la Pneumonie.

Sanderson's Perfection ou le Rum Impérial soulage immédiatement quand un stimulant est nécessaire.



Comeau & Sheehan

MARCHANDS EN GROS DE VINS ET LIQUEURS

ST. JOHN, N. B.

Dr. A. R. Myers, MÉDECIN ET CHIRURGIEN

RÉCEMMENT DES HOPITAUX DE LONDRES ET BERLIN. La chirurgie une spécialité. Heures de bureau : 2 à 4 p. m., 7 à 9 p. m. 7 Rue Alma, MONCTON

Ferme à vendre

Une ferme renfermant 80 arpents presque toute en foins; avec grande maison, trois grandes granges, hangars, etc., et de l'eau en abondance. Aussi 100 arpents de terre à bois, et 35 arpents de marais presque tout en foins doux, avec une bonne grange. La ferme sera vendue avec ou sans le marais. Est située à proximité de la gare de I. C. R., des églises, des écoles et du bureau de poste. Conditions faciles. Possession donnée au ter mal. S'adresser à Mme FANNIE A. FAWCETT, Memramcook, N. B., ou à Mr W. A. SMITH, Upper Sackville, N. B. Memramcook, 20 mars 1907—1m

Notice

NOTICE is hereby given that we, the undersigned, have been duly appointed Assessors for the Town of Shediac, in the County of Westmorland, and all persons liable to be assessed may, within thirty days from the date of this notice, furnish the undersigned as such assessors with a written detailed statement of their real and personal estate or income, duly sworn to, as by law required, and after the expiration of the said thirty days and upon receipt of the warrants of assessment from the Town Council of said Town and the Secretary of the Municipality of Westmorland County, will proceed to raise all rates, taxes or assessments levied or imposed upon said Town for Town and County purposes.

Given under our hands at the Town of Shediac this 18th. day of March A. D. 1907. J. C. ROBERTS, JOHN T. CONNORS, PHILIP P. ARNEAULT, Assessors.

T. & A. LEGER

Marchands en Gros et en Détail de . . . Ferblanteries, Graniteries, Ferronneries, Poèles, Ranges.

Spécialité de Fournaises, Dallots et Réservoirs à l'Huile. Réparations de tout genre exécutées à bref délai.

Nos invités messieurs de la campagne aussi bien que de la ville à visiter notre établissement et à demander nos prix, qui défient toute compétition. Satisfaction garantie.

Grand'rue, - Moncton, N. B. 18 sept 06 3m

grêté jeune homme déjà mûr pour le ciel, et le petit fils de l'Hon O J. LeBlanc. Nous offrons à la famille éprouvée nos sincères condoléances.

Le Liniment de Minardsoy. la névralgie.

Carrioles!

Calixte C. Richard, voiturier, Bouctouche, N. B. J'ai l'honneur d'offrir au public un joli lot de belles CARRIOLES fabriquées à ma carrosserie avec les meilleurs matériaux. Pour la solidité et pour le fini, il n'y a rien de supérieur, bien peu d'égal. Prix à la portée de toutes les bourses. On exécute aussi toutes espèces de réparations et peinturages, et cela à prix modiques. Venez me voir avant d'acheter. CALIXTE C. RICHARD, Bouctouche, 15 juillet 06.

Aux cultivateurs de Patates.

Distributeur de Vert de Paris—Tout le monde sait combien il est difficile et laborieux de protéger les tiges de patates contre les mouches. Le distributeur dont nous sommes les agents exclusifs pour la province facilite la tâche. Un bon ma saupoudre de vert de Paris un grand champ en quelques heures. Il n'y a rien de pareil. MM. Ambroise P. Landry, de Tédish, et Wm Breaud, de la Barre de Cocagne, et tous ceux qui ont vu le distributeur à l'œuvre, ne voudraient pas s'en pas en passer à aucun prix. Nos agents iront prendre des commandes sous peu. On peut aussi s'adresser personnellement à MAX. M. POIRIER, ou à D. H. LEGER, McDougall Settlement, 1er avril 1907—3m

S. W. BURGESS, M. D., MONCTON, N. B.

Donne un soin spécial aux Maladies des Yeux des Oreilles, du Nez et de la Gorge. Bureau dans le Bloc Sumner, rue Main. Téléphone No. 203.

Grand bazar au Barachois

Sous les auspices de la Succursale Lafrance de la Société L'Assomption

Lundi, 8 avril, à l'occasion de la fête des Petits-Oiseaux, la Succursale Lafrance No. 15 de la Société L'Assomption, donnera, dans la salle paroissiale du Barachois, un grand bazar qui s'ouvrira après la messe du jour et se terminera par un grand concert dans la soirée. Outre la table de bazar, où les dames vendront une multitude d'objets de fantaisie et d'utilité, il y aura des tables à dîner et à souper et des comptoirs de rafraîchissements. En un mot, on se prépare à donner une jolie fête, à laquelle tous les amis de l'œuvre de L'Assomption tiendront à se rendre. Le public est cordialement invité. Qu'on s'y rendre en foule; tout le monde sera le bienvenu, et personne n'aura lieu de regretter sa participation.

PAR ORDRE DU COMITÉ. 26 mars 1907—21.

Assessors' Notice

The undersigned Assessors for the Parish of Shediac for A. D. 1907, having received the warrant for assessment for the parish for the present year, notice is hereby given that all persons liable to be rated are requested to bring in to the Assessors within thirty days after publication hereof, true statements of their property and income liable to be assessed. Secretaries of school districts are also called upon for lists of all persons liable to be assessed for district school purposes in their respective districts. The valuation list when completed will be posted at the store of Gilbert Boudreau, Shediac Bridge, the Weldon Hotel, Shediac, and the store of Alphonse LeBlanc, Robichou.

Dated the 12th. day of March A. D. 1907. GILBERT BOUDREAU, JEREMIE S. LEGER, W. A. RUSSELL, Assessors. 20 mars—1m

Hotel Terrace,
Tout près de la station du chemin de fer,
Shediac, N. B.

Commodément situé au centre de la ville et confortablement meublé à neuf. Bonnes tables, bonnes chambres et bons lits. Grande cour pour les chevaux. Déjeuner à toute heure. Pension à la semaine ou au mois. Prix modérés. Voyageurs bienvenus à la Terrasse.

Philippe F. Melanson,
Propriétaire.

Queen Hotel
ROBERT GALLANT, Prop.,
Boucouché, - Kent, - N. B.

Ce populaire hôtel, si avantageusement situé, dans le village de Boucouché, au centre des affaires, vient d'être remodelé et offre au public voyageur tout le confort désirable à des prix modiques. Grande grange et bonne écurie; on donne les soins les plus particuliers aux chevaux. Ne manquez pas de loger au Queen.

HOTEL et FORGE

Le soussigné annonce respectueusement au public qu'il a ouvert un joli et confortable hôtel près du nouveau moulin à farine, où l'on trouve un bon logement et bonne pension à prix raisonnables. Bonne écurie pour les chevaux. Rien ne sera négligé pour donner satisfaction au public. Il a aussi une BONNE FORGE où il fait une SPÉCIALITÉ DE FAIRE ET RÉPARER LES MACHES. Son ouvrage est de première classe. On ne saurait trouver mieux ailleurs. Il sollicite le bienveillant patronage du public et se fait fort de lui donner complète et entière satisfaction.

C. D. Lucas, - Port Elgin, N. B.

Hotel Union,
Richibouctou, N. B.

Commodément situé au centre de la ville et meublé à neuf. Bonne table, bons lits. On ne néglige rien pour donner le plus grand confort au voyageur. Pension à la semaine ou au mois. Bonne écurie, boxes stables pour les chevaux. Salon de barbière dans l'hôtel même.

ASHARIE LEGER, - Propriétaire
Richibouctou, 22 décembre 1903.

HOTEL LEBLANC,
St-Antoine, Kent.

GUSTE A. LEBLANC, - PROPRIÉTAIRE.
Bonne table, bons lits, bonne pension. Prix modérés. Une écurie de louage à la disposition du public.

D. H. LEGER,
CANTEUR POUR LE COMTÉ DE KENT
GRAND-DIGUE, N. B.

Se charge de faire les encans dans toutes les sections du comté, aux conditions les plus modérées. Toute commande par la maille recevra un prompt attention. Pour plus ample information adresser à l'hôtel Riverside, 9 mars 1900-12.

JACOB H. HEBERT,
EMCANTEUR POUR LES COMTÉS DE KENT ET DE WESTMORLAND,
SHEDIAC, N. B.

Toute lettre ou demande par la maille sera l'objet d'une prompt attention. Ceux qui voudront le voir personnellement le trouveront chez lui tous les jours avant-midi.

Shediac, 14 février, 1900.

Hotel Babineau
CHATHAM, N. B.

Bonne maison, bonnes chambres, bons lits, pension modérée. Prix raisonnables. On peut aller à la pêche et à la chasse. On conduit les voyageurs à l'import ou à l'export modique.

27 dec. 1905-06.

Hotel Royal
U. Maillet, Propriétaire,
AKTON, COMTÉ DE KENT, N. B.

Bonne table et salle d'échantillons de première classe. Bon centre de pêche et de chasse. On conduit les voyageurs à l'import ou à l'export modique.

27 dec. 1905-06.

Hotel LeBlanc,
RICHIBOUCTOU, N. B.

Situé dans la partie commerciale de la ville.
Excellentes accommodations
Termes modérés.

A. T. LeBLANC,
Propriétaire.

Confortable et spacieuse écurie en rapport avec l'hôtel.

(Suite de la 1^{re} page.)

Le montant total des overdrafts s'élève à \$310,812.75, ou presque un tiers de million. N'est-il pas absurde de prétendre que le budget s'est soldé l'an dernier par un excédant de \$8,000, quand, si les overdrafts étaient payés, il y aurait un déficit de \$500,000. Et depuis la clôture de l'année, il a été payé de grosses sommes dont une partie était due et payable avant la fin de l'année, et s'il en est ainsi la véritable condition des finances à la fin de l'année était encore pire qu'elle ne l'a indiquée.

Le gouvernement a fait dépenser aux surintendants de chemins, en 1906, \$66,000, \$72,724.41, et \$62,871 imputables aux fonds de 1907, en tout \$208,605.34. Cela ne comprend pas naturellement le comté de Saint Jean, auquel la loi des chemins ne s'applique pas. Pas un sou de cette grosse somme n'a été appliqué aux ponts ou à d'autres fins spéciales. Or, malgré ces énormes déboursés, on n'améliore pas nos routes publiques, bien plus, je pourrais dire que leur état est plus mauvais. Je maintiens que le système est mauvais. Je n'en dirai pas plus à ce sujet, j'attendrai qu'une autre occasion se présente. Toutefois, je veux signaler un fait. Dans le discours du trône, le gouvernement promet un bill pour pourvoir de meilleurs chemins d'hiver. On se le rappelle, l'opposition a lutté pour que la loi contint des dispositions concernant les chemins d'hiver, mais le commissaire en-chef nous répondit du haut de sa grandeur qu'il ne dispenserait pas un sou sur la neige. Mais voilà qu'il se ravise et nous propose des modifications dans ce sens. Cela prouve que l'opposition comprend mieux que le gouvernement les besoins du peuple.

M. Fleming fait une allusion aux impôts sur les successions et aux pourcentages que ces impôts mettent dans la poche du procureur-général, et critique ensuite la politique agricole du gouvernement. On nous la vantait tant il y a quelques années cette politique agricole. Dans les cinq dernières années, le gouvernement a dépensé \$57,184.73 pour l'agriculture. Aujourd'hui il y a 1778 arpents de moins de semés en blé qu'il y en avait il y a cinq ans. La production du fromage a également diminué dans les cinq ans. Jetons les yeux sur la production des patates ou pommes de terre dans les comtés de Carleton et Victoria. Dans les cinq dernières années la production des patates de ces deux comtés s'est accrue de 681,229 boisseaux, dont la valeur serait de \$280,000. Cette augmentation a plus fait pour la prospérité de ces deux comtés que tout ce qu'a jamais fait le gouvernement. Mais le gouvernement n'a rien fait, et cette prospérité est due à l'effort d'entreprise des cultivateurs. Le marché de l'Ouest n'est pas le seul marché accessible à nos patates; il y a le marché des Antilles. Un département d'agriculture actif chercherait des débouchés pour le peuple. Le premier ministre parle d'un plan pour aider les fabriques d'empois. Les intérêts du peuple passent avant les intérêts de parti, et si le gouvernement formule une bonne politique, il peut compter sur l'appui de l'opposition. L'an prochain Victoria et Carleton produiront 50 pour cent plus de patates. Si le marché tombe dans la dépression, les fabriques d'empois pourront disposer de leur récolte sans essayer de perte.

Dans quelques mois le gouvernement en appellera au peuple. Je puis conjecturer quelle sera la politique du gouvernement, car c'est un gouvernement de politiques variées. Il y a quelques années les sources de pétrole de Westmorland lui fournissaient une politique, un programme. Mais cette politique s'est évanouie. La politique agricole dont le fiasco est plus que jamais évident palit. Ils ne s'appuieront certainement pas sur la loi des chemins pour brigner les suffrages. Nous avons eu la politique du développement des gisements de charbon. On a commencé un chemin de fer mais

on ne sait pas quand il sera terminé. On nous annonçait de gros revenus, mais il n'y a rien eu. Le projet aujourd'hui est d'engager le crédit de la province au montant de \$1,176,000 pour le chemin de fer International et pour une voie ferrée de Woodstock à Saint Jean. C'est un bon projet, mais le procureur-général ne semble pas de plan mûri et bien arrêté. Hier il voulait le faire construire par l'Intercolonial et aujourd'hui c'est à MacKenzie et Mann qu'il veut confier l'entreprise. Mais le plus important de tout cela c'est de développer, d'outiller le port de Saint Jean, d'en augmenter la population à 100 et 150,000 âmes. Cela donnera un marché domestique à nos produits agricoles. L'opposition favorisera tout projet, toute politique légitime destinée à provoquer la prospérité de notre province et de son peuple.

LES TROUBLES AGRAIRES EN MOLDAVIE

Vienne, 23 mars.—D'après les dernières dépêches reçues de Czernowitz, l'on n'a nullement exagéré les rapports des désordres dans les districts agraires du nord de la Moldavie.

Quatre cents fermes y ont été dévastées et huit mille personnes se sont réfugiées en Autriche. Dix mille Juifs sont sans abri.

On ne peut donner le nombre exact des morts et des blessés. Les derniers rapports cependant, disent que l'on compte 85 tués et 150 blessés.

La révolte semble, aujourd'hui, supprimée, dans le district de Botasalmi. Le mouvement s'étend cependant jusqu'en Autriche, dans les terres de la Couronne à Bokonia.

Les paysans son en révolte contre le grand trust des fermiers, qui a loué la moitié des terres cultivables, en Moldavie. Les propriétaires absents qui ont le contrôle du trust sont des Juifs. Voilà ce qui excite l'ire de la population contre les Juifs.

Jeudi, cinq cents paysans ont tenté d'envahir Michallent. Bien qu'il y eut assez de troupes roumaines pour arrêter l'émeute, les paysans eurent d'abord la haute main, car sur l'ordre du préfet il fut défendu de tirer.

Cependant, comme les paysans devenaient plus menaçants, les soldats tirèrent, tuant quinze émeutiers et blessant quarante cinq manifestants.

L'attaque faite à Naslui eut plus de succès. Là on ne put arrêter les paysans qui, au nombre de deux cents, prirent la ville d'assaut.

Le préfet qui n'avait pas de troupes pour défendre la ville dut assister, spectateur désespéré, à la dévastation des édifices.

Enfin les soldats arrivèrent, prenant les paysans par surprise, en plein pillage et en tuèrent vingt.

Toutes les maisons des villes Halaucesti, Herlesti, Holcisten et Muelusen ont été détruites.

A Passy, il y eut 42 tués et 67 blessés et 200 paysans furent faits prisonniers.

Plus de 10,000 Juifs furent s'enfuir à Bucharest pour éviter d'être massacrés. La garnison est prête à entrer en campagne au premier signal.

Echos télégraphiques

Manifestation impie à Rome

Rome, 26 mars.—Une manifestation anticléricale a eu lieu pendant l'exercice de la messe à l'église San Carlos. Les manifestants ont attaqué le père Draghetti, prédicateur de renom, au moment où il sortait de l'église. Il s'en est suivi des désordres qui ont nécessité l'intervention de la police. Cinquante arrestations ont été opérées.

Explosion d'une bombe

Bialystock, Russie, 26 mars.—Une bombe a été lancée aujourd'hui au gouverneur général de Bialystock, au moment où il passait en voiture. La bombe a fait explosion, mais heureusement le gouverneur général n'a pas été atteint. Cependant, l'explosion a été si formidable que les fenêtres des maisons environnantes ont été brisées. Le cocher du gouverneur a été blessé. Le criminel s'est échappé.

Les feux de forêts

Lanville, Virginie, 26 mars.—De terribles feux de forêts ravagent, en ce moment, le comté de Patrick. On ne signale jusqu'à présent aucun accident de personne, mais les dégâts sont considérables. Plus de 30 fermes ont déjà été la proie des flammes et les habitants de quelques unes ont eu tout juste le temps de se sauver. La magnifique propriété de M. W. N. Martin a été détruite et nombre d'animaux ont péri dans les flammes. Les feux de forêts ravagent

Salon de Mode de Mme. C. H. Gallant

MES Marchandises d'automne sont à présent entrées et étales le 10 OCT., et les jours suivants aura lieu mon Exposition de Chapeaux. J'invite bien cordialement les amateurs de belles choses de venir me faire une visite, et jugez pour elles-mêmes. A bas prix pour argent comptant.

En même temps je rappellerai aux personnes qui me doivent de venir solder leurs comptes d'ici au 1er. Novembre. Car après cette date, je ferai collecter sans autre avertissement.

Madame C. H. Gallant, Shediac.

A VIS.

Il nous fait plaisir d'annoncer au public que nos MOULINS A ROULEAUX les plus modernes pour moudre le sarasin (buckwheat) sont maintenant en opération et que nous avons fait de grandes améliorations à nos rouleaux pour moudre le blé. Nous avons aussi un moulin de première classe pour écoquelucher l'orge, et deux bons moulins à écarder la laine. Tous ces moulins sont sous la direction de M. S. B. Freeman, de Walkerton, Ontario, un homme, de grande expérience et bien connu par tout le public en général, par conséquent nous invitons tous les habitants de venir à nos moulins et nous sommes certains de de leur donner entière satisfaction.

La Cie M. McLaughlan, Limitée.
Boucouché, N. B., 8 octobre 1906.

arrivé hier, très avarié, après un voyage terrible. Les officiers ont cru que le navire serait perdu. Ses machines se sont brisées en mer et mercredi un ouragan l'a assailli.

Les catholiques Anglo-Saxons et le Cardinal

La famine en Chine

Shanghai (Chine), 26 mars.—Les Chinois victimes de la famine ont pratiqué le cannibalisme dans les districts où le fléau exerce ses plus grands ravages. Les cas bien établis ont été assez rares jusqu'ici, mais on craint que la coutume ne se répande à moins que des secours n'arrivent plus promptement que dans le passé et ne soient mieux distribués. La fièvre continue à se répandre, et les pluies abondantes ajoutent à la misère générale. Des émeutes ont eu lieu, mais elles n'ont pas été sérieuses.

Le fonds de secours est d'à peu près un demi-million taels. Le comité a tout ce qu'il peut faire de surveiller la distribution des secours, à laquelle sont maintenant employés des centaines de Chinois dans la misère. Le comité demande de l'aide aux gens de bonne volonté. Des commandes considérables de grain ont été placées en Amérique, en Australie et en Mandchourie, avec la stipulation qu'elles seront remplies dans le plus bref délai possible.

La guerre dans l'Amérique Centrale

San Salvador, 18 mars.—Des dépêches annoncent que le général Barahona, ministre de la guerre du Honduras, a complètement battu à Maleras Izaga et à Sabana Largo, trois mille insurgés commandés par le général Dionisio Gutierrez. Ces dépêches ajoutent que ce dernier et le général Gannero ont été tués. Les insurgés se sont enfuis en abandonnant un grand nombre de tués et de blessés.

Les causes du désastre du "Iena"

Paris, 18 mars.—Sans être absolument concluants, les résultats de l'enquête officielle sur les causes de la catastrophe du "Iena" indiquent que la première explosion a été causée par la décomposition de la nitro cellulose qui compose l'explosif connu sous le nom de poudre "B." L'amiral Manceron, dont le pavillon flotte encore sur l'épave du "Iena," est de cet avis.

Les experts disent que ce désastre ne peut être attribué à la négligence, car il a été jusqu'à présent impossible de découvrir un moyen scientifique permettant de prévenir cette décomposition due, disent-ils, aux variations hygrométriques de la température qui se font sentir dans les soutes les mieux construites. Ils disent en outre que non seulement la poudre "B." en usage dans la marine française, mais toutes les poudres actuellement employées dans les marines des Etats-Unis, de l'Angleterre, de l'Allemagne, de l'Italie, de la Russie et du Japon, sont sujettes à cette décomposition qui produit infailliblement la combustion spontanée. M. Vielle, inventeur de la poudre "B.," exprime la même opinion.

Mauvais temps en mer

St Jean, N. B., 23 mars.—Le steamer "Iviskovahead" qui était en retard, est

arrivé hier, très avarié, après un voyage terrible. Les officiers ont cru que le navire serait perdu. Ses machines se sont brisées en mer et mercredi un ouragan l'a assailli.

Rome, 27 mars.—Plusieurs prélats anglo-saxons actuellement à Rome ont présenté, à Monseigneur Merry del Val, secrétaire d'Etat papal, un memorandum dans lequel ils développent l'importance des catholiques anglo-saxons, dans la catholicité. Dans ce memorandum il est indiqué que les catholiques des Etats-Unis, du Canada, de l'Angleterre et des colonies anglaises, formant le chiffre de 45,000,000, sont les plus fermes défenseurs de l'Eglise.

Le memorandum conclut en demandant une plus forte représentation anglo-saxonne dans le Sacré-Colège. Cette demande pourrait avoir son résultat au prochain consistoire.

College du Sacre-Coeur,
Caraque, N. B.

Ce collège, ouvert en janvier 1899, est sous la direction des RR. PP. Eudistes.
L'enseignement comprend deux sections:
Le cours commercial et le cours classique

Le premier s'enseigne également en français et en anglais; cependant les matières purement commerciales ne s'enseignent qu'en anglais. Le cours classique qui se fait en français, à l'exception des sciences enseignées en anglais, a aussi l'avantage d'un cours de littérature anglaise.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à R. P. Supérieur du Collège.

ATELIER DE
Marbre et Granit
DE WESTMORLAND.
T. F. SHERARD & SON,
Moncton, N. B.

THE MUTUAL LIFE
Assurance Company of Canada.

assurance en force,	\$40,476,970.00
actif,	8,220,530.00
Surplus étalon du gouvernement, ..	1,049,400.00
Revenu de l'intérêt,	351,944.00
Revenu total,	1,725,308.00
dividendes en 1904,	5,048,168.00
Intérêt en 1904,	\$351,944.00
Réclamations mortuaires	
en 1904,	220,304.00
excédant de l'intérêt sur les pertes mortuaires, \$131,640.00	

M. Sipprell, Ed. Girouard,
Agent Général, ST-JEAN. Agent, MONCTON

Belle terre à vendre

Une belle terre de cent arpents, dont 12 à la charrue et le reste en beau bois debout, avantageusement située à Alexanrina de Kent, sera vendue à prix raisonnable. S'adresser à

JUDE A. BOURGEOIS
Alexandrina, Kent, N. B.